

*Colpo dans son écrin de verdure*





## Chères Colpéennes, chers Colpéens,

L'année qui vient de s'écouler aura été marquée par une crise sanitaire sociale et économique sans précédent. Les choix économiques de la mondialisation, et nous l'aurons constaté à nos dépens, se heurtent aux principes de réalité ; Quand, en délocalisant, par exemple, l'industrie médicamenteuse, ainsi que la production de masques chirurgicaux aux 4 coins de la planète, il devient très difficile d'apporter une réponse rapide et adaptée, en cas de pandémie.

Gageons dorénavant que nos dirigeants politiques, garants de notre sécurité, puissent opérer les changements qui s'imposent.

Pour autant, et sur un tout autre sujet, 2020 aura été, pour nous Colpéens, une année charnière en matière de transition énergétique.

Nous avons, en effet, posé les premières pierres d'un ambitieux plan de rénovation thermique et énergétique de notre patrimoine bâti. C'est ainsi qu'avec la mise en place d'un programme pluriannuel de l'énergie, couvrant 2 périodes successives 2020-2024 et 2025-2029, nous atteindrons nos ambitions et objectifs, en matière de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et réaliserons ainsi d'importantes économies.

En 2020, sur le plan économique, la collectivité a soutenu ses acteurs locaux. En effet, pas moins de 120 000 € ont été versés à nos entreprises dans le respect de la commande publique.

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté par délibération du Conseil municipal du 2 juillet 2020 ; De nouveaux projets d'ordre public ou privé peuvent désormais être lancés.

L'année 2021 verra se concrétiser de nombreux projets dont certains déjà engagés mais retardés en raison de la crise sanitaire.

La construction de la nouvelle station d'épuration sous maîtrise d'ouvrage de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) débutera cette année.

Les travaux d'aménagement de la voirie, à l'arrière de l'église, débuteront le 15 janvier. Ils consisteront à sécuriser les cheminements piétons pour se rendre à l'accueil de loisirs ainsi qu'au restaurant scolaire, à la réorganisation de la circulation des véhicules ainsi qu'à la création de nouvelles places de stationnement. Le département prendra à sa charge le renouvellement du tapis d'enrobé du giratoire du centre bourg jusqu'à l'église.

### Rue Nationale :

En raison du transfert de la compétence Eau à GMVA, depuis le 1er janvier 2020, les travaux n'ont pu démarrer comme prévu. C'est donc à partir du mois de juillet prochain que les premiers chantiers seront ouverts et étalés sur une période de 24 mois.

Ceux-ci consisteront à remplacer l'ensemble des réseaux eaux usées, eau potable et pluviales, puis à l'enfouissement des lignes aériennes à la création de trottoirs, pistes cyclables, noues, accotements, places de stationnement et à la réfection complète de la chaussée.

Une réunion publique permettant d'associer les riverains se tiendra dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

### Acquisitions foncières :

Par délibération du 20 octobre 2020, le Conseil municipal a décidé d'acquérir les terrains de football du CMCAS EDF ainsi que 2 parcelles attenantes. Soit : 5 ha, 50 a et 20 ca, au prix de 0.80 € le m<sup>2</sup> ;

### Cession foncière :

Afin de répondre favorablement à une demande d'extension du Cabinet médical et de favoriser l'arrivée d'un quatrième médecin, la commune a accepté de céder 734 m<sup>2</sup> de terrain à la SCI médicale au prix de 40 € le m<sup>2</sup>.

### Projets de construction de bâtiments communaux :

Deux demandes de subventions vont être déposées auprès des Services de l'Etat et du Département pour la construction d'une extension de la Mairie d'une part, d'un bâtiment en R+I d'environ 180 m<sup>2</sup> d'emprise au sol pouvant accueillir une boucherie charcuterie en rez de chaussée, ainsi qu'un ou deux appartements à l'étage d'autre part.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) nous accompagne sur la phase d'avant-projet pour ces deux dossiers.

Enfin, ainsi que chacune et chacun d'entre vous, je suis impatient de retrouver pleinement les fondamentaux de la vie sociale, économique, sportive, culturelle et associative.

Dans cette période de crise sanitaire, il me semble important de conserver les valeurs et principes qui nous unissent tels que le soutien et la solidarité.

Permettez-moi, à présent, de vous adresser, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

**A très vite ! Kenavo**

Freddy JAHIER



**Freddy JAHIER**  
*Maire*



**Jean-Pierre LE GAL**  
*1<sup>er</sup> adjoint*  
Finances, animations,  
patrimoine, culture,  
citoyenneté



**Marie-Bernard BROUDIC**  
*2<sup>e</sup> adjointe*  
Vie associative, solidarité



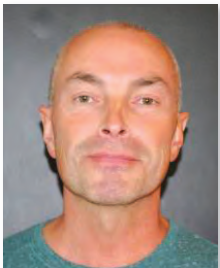
**Gilles DREANO**  
*3<sup>e</sup> adjoint*  
Voirie, espaces verts,  
assainissement,  
lotissements



**Laurence MORVAN**  
*4<sup>e</sup> adjointe*  
Vie scolaire, enfance,  
jeunesse



**Daniel DURAND**  
*5<sup>e</sup> adjoint*  
Environnement, climat,  
bâtiments, urbanisme



**Franck JOSSO**  
*Conseiller délégué à la  
Sécurité - Défense  
Plan Communal  
de Sauvegarde*



**Marie-Laure GAIN**  
*Conseillère  
déléguée  
à la vie scolaire*



**Christian BARBIER**  
*Conseiller délégué  
à l'Intercommunalité  
Partenariats*



**Sylvaine LE GALLO**  
*Conseillère*



**Fabien LORIC**  
*Conseiller*



**Carole MIANNAY**  
*Conseillère*



**Sébastien BOURDAIS**  
*Conseiller*



**Nathalie DUMONT**  
*Conseillère*



**Sébastien CHENAIS**  
*Conseiller*



**Sandrine OLLIC**  
*Conseillère*



**Thierry QUERO**  
*Conseiller*



**Christine DUBIEZ-DA ROCHA**  
*Conseillère*



**Isabelle TAINGUY**  
*Conseillère*

**Le maire, Freddy JAHIER, est président de toutes les commissions**

## **Commission Finances**

Jean-Pierre LE GAL, adjoint

Gilles DREANO - Daniel DURAND - Laurence MORVAN - Marie-Bernard BROUDIC  
Christian BARBIER - Sébastien CHENAIS

## **Commission Vie Associative - Solidarité**

Marie-Bernard BROUDIC, adjointe

Marie-Laure GAIN - Nathalie DUMONT - Isabelle TAINGUY - Carole MIANNAY - Sandrine OLLIC  
Sébastien CHENAIS - Sébastien BOURDAIS - Jean-Pierre LE GAL

## **Commission Culture - Patrimoine - Animation - Tourisme**

Jean-Pierre LE GAL, adjoint

Marie-Bernard BROUDIC - Marie-Laure GAIN - Nathalie DUMONT - Isabelle TAINGUY  
Sandrine OLLIC - Sébastien BOURDAIS - Christine DUBIEZ-DA ROCHA

## **Commission Environnement - Climat - Bâtiments Communaux - Urbanisme**

Daniel DURAND, adjoint

Thierry QUERO - Fabien LORIC - Sébastien CHENAIS - Laurence MORVAN - Gilles DREANO

## **Commission Voirie - Espaces Verts - Assainissements - Lotissement**

Gilles DREANO, adjoint

Thierry QUERO - Franck JOSSO - Jean-Pierre LE GAL - Laurence MORVAN - Daniel DURAND

## **Commission Vie Scolaire**

Laurence MORVAN, adjointe

Marie-Laure GAIN, déléguée - Marie-Bernard BROUDIC  
Christine DUBIEZ-DA ROCHA - Sylvaine LE GALLO - Sébastien BOURDAIS

## **Commission Sécurité - Défense - PCS**

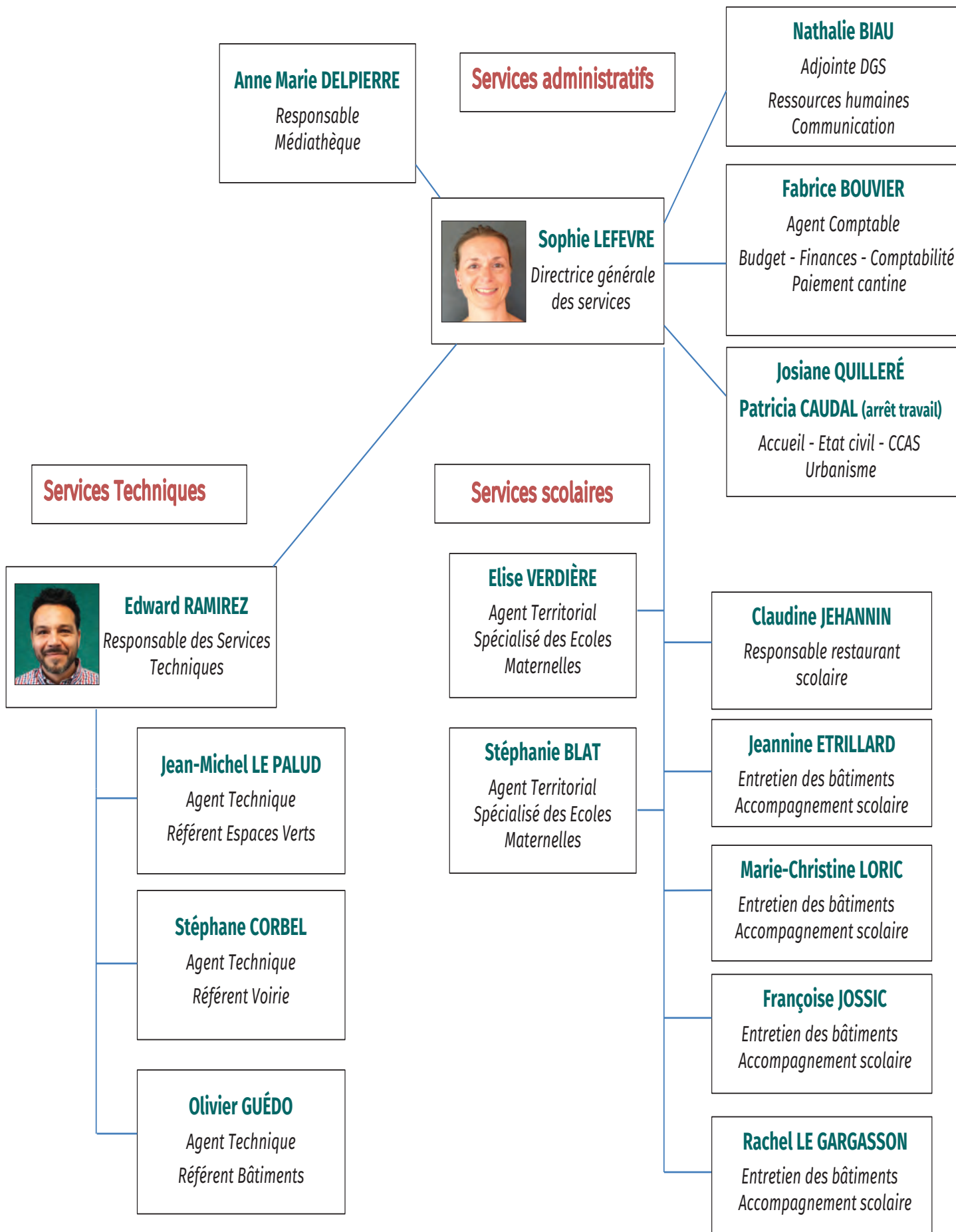
Franck JOSSO, délégué - Christian BARBIER - Gilles DREANO - Thierry QUERO

## **Commission Communication - Participation Citoyenne**

Sylvaine LE GALLO - Christine DUBIEZ-DA ROCHA - Marie-Bernard BROUDIC  
Jean-Pierre LE GAL - Marie-Laure GAIN - Daniel DURAND

## **Instances Vannes Agglomération**

Freddy JAHIER titulaire, Marie-Bernard BROUDIC suppléante, Christian BARBIER Conseiller délégué





## Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Comment ça marche ?

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, issue de la fusion de Vannes Agglo, de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys et de Loc'h Communauté (à laquelle appartenait Colpo).

Lors des élections municipales du printemps, les habitants des 34 communes de GMVA ont aussi désigné leurs représentant.es au sein de l'intercommunalité.

Nous proposons un décryptage de son organisation pour mieux comprendre son rôle en complémentarité avec celui de la commune.

**Le fonctionnement de l'intercommunalité est très proche de celui de la commune.**

La commune COLPO	L'intercommunalité GMVA
Le maire : <b>Freddy Jahier</b> + 5 Adjoint.es + 3 Conseillèr.es délégué.es = Le bureau municipal (9 personnes)	Le président : <b>David Robo</b> + 15 Vice-Président.es + 25 maires (qui ne sont pas Vice-Président.es) = Le bureau communautaire (41 personnes)
+ 10 conseillèr.es municipaux.ales = Le conseil municipal (19 personnes)	+ 47 conseillèr.es communautaires = Le conseil communautaire (88 personnes)
Commissions communales Compétences communales Agents communaux	Commissions communautaires Compétences communautaires Agents communautaires

### 🔗 **Le maire / président élu par le conseil municipal / communautaire :**

Prépare et exécute les délibérations du conseil municipal / communautaire - ordonne les dépenses - est le chef des services - représente la commune / l'agglomération en justice.

### 🔗 **Les adjoint.es / vice-présidentes élu.es par le conseil municipal / communautaire et les conseillèr.es délégué.es nommé.es par le maire :**

Assistent le maire / président, en exerçant une partie de ses fonctions par délégation - portent les projets dans les instances, selon leur domaine d'intervention - travaillent en lien avec les services.

### 🔗 **Les membres du bureau municipal / communautaire :**

Orientent le travail des commissions - préparent les sujets à délibérer en conseil - prennent des décisions par délégation du conseil.

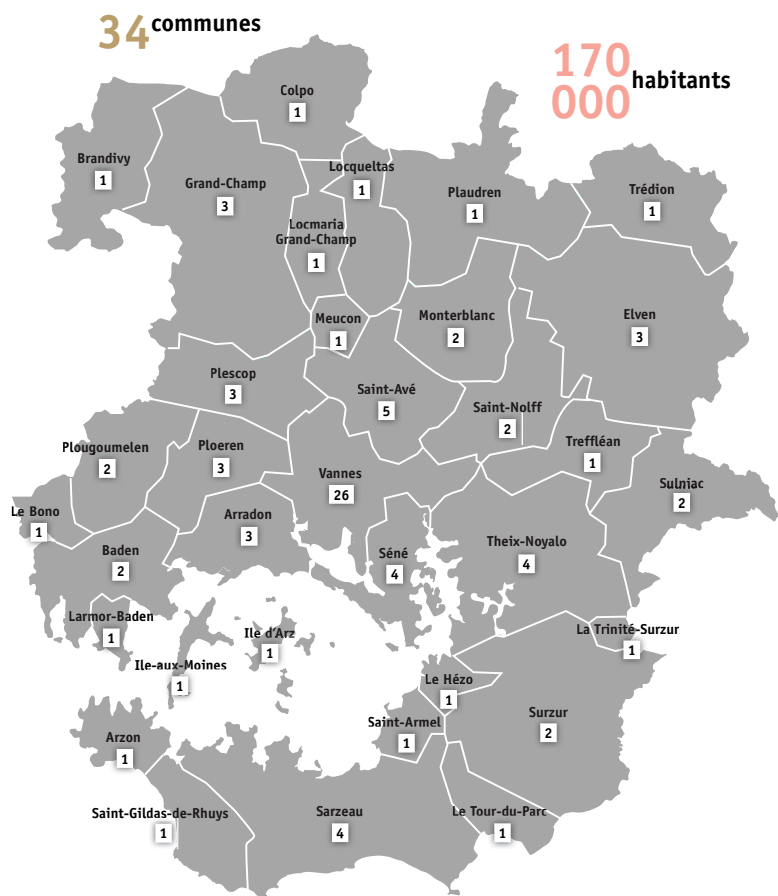
### 🔗 **Les conseillèr.es municipaux.ales / communautaires :**

Débatent et votent le budget - prennent des décisions par délibération - participent aux commissions thématiques.



## La répartition des 88 conseillè.res communautaires

## Ses compétences



- Aménagement du Territoire
- Habitat et Logement
- Environnement
- Eau et Assainissement
- Développement économique
- Emploi, Formation, Insertion
- Tourisme
- Mobilité
- Culture
- Sports et Loisirs
- Solidarités

Colpo dispose d'un siège de conseiller communautaire au niveau de GMVA occupé par notre maire Freddy JAHIER (également membre du bureau). Il est suppléé par Marie-Bernard BROUDIC et Christian BARBIER.

1 Nombre d'élus communautaires par commune

## À quoi sert une agglomération ?

**LES AUTRES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DES HABITANTS**

- Centre culturel L'Hermine (Sarzeau)
- Lieu de musiques actuelles L'Echonoïa (Saint-Avé)
- Centre aquatique L'Aquagotif (Surzur)
- Piscine du Loc'h (Grand-Champ)
- Piscines Vanocéa et Kercado (Vannes)
- Golf de Baden (Baden)
- Vélodrome de Kermesquel (Vannes)
- Base de loisirs de l'étang de la forêt (Brandivy)
- Aéroport Vannes Golfe du Morbihan (Monterblanc)
- 12 déchèteries
- Terrain synthétique (Sarzeau)
- Office de tourisme communautaire
- Bases nautiques 47° Nautik (Arradon, Baden et Séné)

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOMAINES D'INTERVENTION ET SERVICES DE VOTRE AGGLOMÉRATION SUR [golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)**

## La gare routière et ses services Vannes et Saint-Brieuc à portée de bus

...En prenant les transports publics, je protège le climat et je fais des économies...

Située Place Villa Vicentina, à l'entrée sud de Colpo et à proximité immédiate de la 2 x 2 voies Vannes/Pontivy/Saint-Brieuc, la gare routière-halte multimodale, propose aux colpéens et aux voyageurs, de très nombreux arrêts et départs quotidiens vers Vannes ou vers Locminé, Pontivy et Saint-Brieuc. Avec ces dessertes, Colpo bénéficie d'une accessibilité et de services de mobilité tout à fait privilégiés. La gare routière dispose également d'une aire de covoiturage et d'une station de recharge électrique. Elle bénéficie aussi aux transports scolaires.



### I-LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS ET ADAPTES

La gare routière est desservie quotidiennement par deux lignes publiques de transports de voyageurs, sous la coordination de la Région Bretagne.

Ces lignes intègrent le réseau régional de transports Breizhgo.

#### 1 - Les transports de voyageurs :

Ces transferts sont assurés par deux lignes :

- la ligne PONTIVY/LOCMINÉ/VANNES (Breizhgo Ligne 3) qui compte 10 arrêts/départs par jour ouvrable vers Vannes et 6 vers Locminé/Pontivy
- la ligne SAINT-BRIEUC/PONTIVY/VANNES qui compte 4 arrêts/départs par jour ouvrable dans les deux directions.

Avec ces deux lignes, la gare routière propose chaque jour ouvrable :

- **14 arrêts vers Vannes**
- **10 arrêts vers Locminé/Pontivy/Saint-Brieuc**

Ces arrêts/départs s'échelonnent dans la journée de 7 h 00 à 20 h 00.

Des dessertes sont également assurées les samedis et dimanches et la veille des rentrées scolaires.

Le coût du trajet Colpo/Vannes est de 2 à 3 €. Il est réduit avec les achats groupés de tickets et les formules d'abonnement (vente dans l'autocar).

A l'arrivée à Vannes, le réseau KICÉO de l'agglomération (GMVA) permet un accès complet à la Ville de Vannes et au littoral du Golfe.

#### Réseau KICEO

L'arrivée à la Gare SNCF et routière de Vannes permet également l'accès à l'ensemble du réseau SNCF (TGV vers Paris : 2 h 30).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SNCF.

Renseignements :

Tous les horaires : Breizhgo : 0800 010 156 (gratuit)

- Ligne 3 Pontivy-Vannes : 02 97 01 22 01 (CTM)
- Ligne Saint-Brieuc-Vannes : 08 11 36 94 10 (Transdev-CAT)

Les horaires sont affichés à la Gare routière, sur l'abribus, et disponibles en Mairie de Colpo ainsi qu'au Café tabac Le Cardinal.





Le site : [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh) vous permet d'avoir accès gratuitement à tous les horaires, prix et itinéraires pour toutes les destinations desservies en Bretagne par trains, autocars et bateaux.

## 2 - Les transports adaptés

2 formules sont proposées :

- Possibilité de transport individuel à la demande pour tous les usagers avec le réseau KICÉO Service CREACÉO - renseignements entre 8 h 00 et 16 h 00 au 02 97 01 22 88
- Personnes à mobilité réduite : dispositif particulier de déplacement à la demande assuré par KICÉO - Service MOBICÉO au 02 97 01 22 66.

## II-LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous retrouvez ici les informations pratiques concernant les réseaux de transport scolaire et les inscriptions à ces transports pour la commune de Colpo.

### Pour les écoles primaires :

Les inscriptions se font auprès de Kicéo

- Zone de Kerniol - 56000 Vannes - Tél : 02 97 01 22 10
- Site internet : [www.kiceo.fr/carte-interactive-lignes-scolaires](http://www.kiceo.fr/carte-interactive-lignes-scolaires)

### Pour les collèges et lycées de Locminé :

S'adresser à la CTM

- Zone de Kerniol - 56000 Vannes - Tél : 02 97 01 22 01
- Site internet : [morbihan.transdev-bretagne.com/services-scolaires-0](http://morbihan.transdev-bretagne.com/services-scolaires-0)

### Pour les collèges et lycées de Saint Jean Brévelay :

S'adresser à la Région Bretagne

- Antenne de Vannes - Tél : 02 22 51 42 00
- Site internet : [www.breizhgo.bzh/transportsscolaires/morbihan](http://www.breizhgo.bzh/transportsscolaires/morbihan)

### Pour les lycées de Vannes :

S'adresser à Kicéo

- Zone de Kerniol - 56000 Vannes - Tél : 02 97 01 22 10
- Site internet : [www.breizhgo.bzh/transportsscolaires/morbihan](http://www.breizhgo.bzh/transportsscolaires/morbihan)

## III-LES TAXIS :

Trois prestataires proposent leurs services

**TAXI DE LA PRINCESSE** : 06 08 95 05 89

**TAXI LE MAGUER** : 06 22 34 15 24

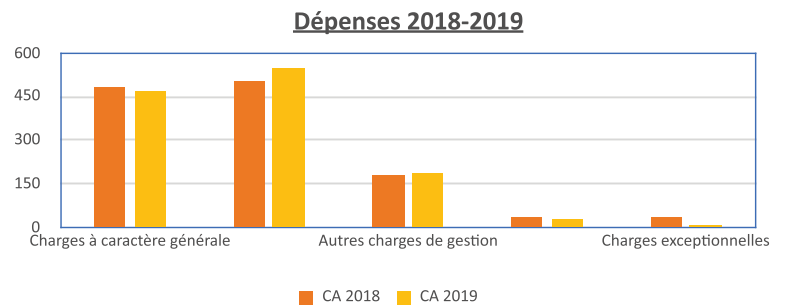
**TAXI BRETAGNE PLUS** : 02 97 54 04 03





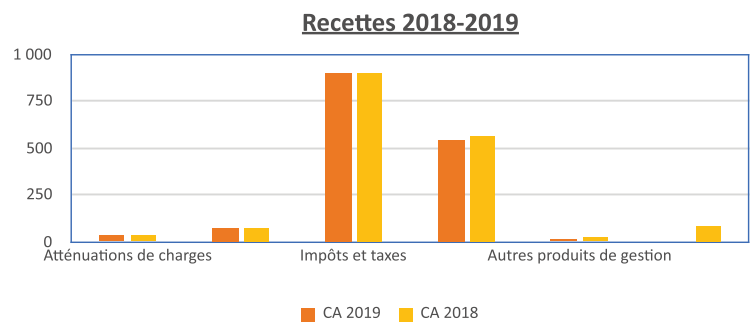
## Comptes administratifs 2018-2019 : Dépenses en milliers d'euros (K€)

	CA 2018	CA 2019
Charges à caractère général	486	469
Charges de personnel	504	547
Autres charges de gestion	183	188
Charges financières	33	30
Charges exceptionnelles	37	7
<b>Total</b>	<b>1 243</b>	<b>1 241</b>



## Comptes administratifs 2018-2019 : Recettes

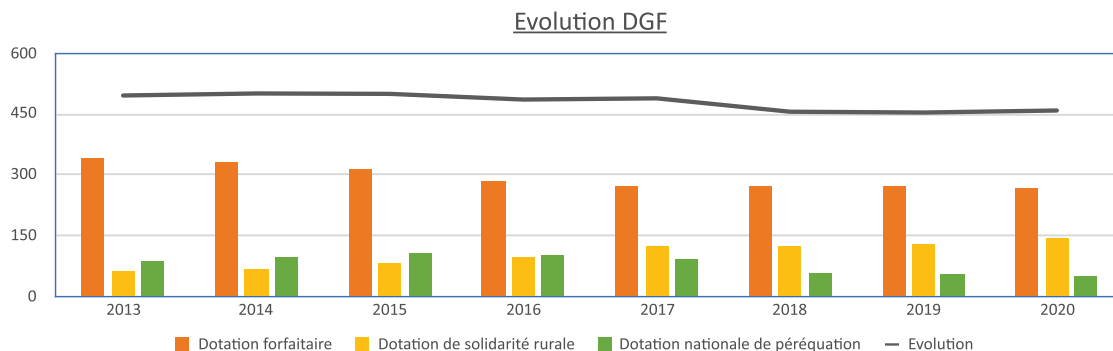
	CA 2019	CA 2018
Atténuations de charges	39	31
Produits divers dont RSM 69 k€	76	77
Impôts et taxes	907	905
Taxe habitation et taxe foncière	691	675
Agglomération	147	167
Autres	69	63
Dotations	541	564
Autres produits de gestion	19	21
Produits exceptionnels	7	85
<b>Total</b>	<b>1 589</b>	<b>1 683</b>



L'excédent de fonctionnement 2019 s'élève à 348 K€. Cet excédent est affecté au budget investissements et travaux 2020

## Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en K€ : 2013 - 2020

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire	344	335	312	287	272	270	269	268
Dotation de solidarité rurale	64	69	84	99	123	125	130	142
Dotation nationale de péréquation	88	97	104	100	94	61	55	49
<b>Evolution</b>	<b>496</b>	<b>501</b>	<b>500</b>	<b>486</b>	<b>489</b>	<b>456</b>	<b>454</b>	<b>459</b>



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente la partie des impôts perçue par l'état et reversée aux collectivités locales.

Elle est constituée de 3 éléments :

La dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation.

Depuis 2014, la DGF a diminué de 42 000 €.

## Emprunts en cours au budget principal : dette au 31/12/2020

	DEXIA	DEXIA	CMB	CMB	CAF	CMB	CAF	Total
Besoins	Voirie	Aménagement bourg	Espace Camerata	H.E.M.	ALSH équipement	ALSH bâtiment	ALSH bâtiment	
31/12/2019	40 539 €	24 053 €	629 795 €	178 826 €	5 110 €	350 000 €	150 000 €	1 378 323 €
31/12/2020	37 019 €	0 €	596 098 €	164 799 €	3 360 €	337 301 €	150 000 €	1 288 577 €
Dernières échéances	juil.-29	terminé	janv.-34	déc.-32	déc.-22	déc.-44	déc.-29	

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2020.

## Endettement par habitant

	Nombre d'habitants	Endettement moyen par habitant	Endettement moyen de la strate
Sur le capital dû au 31/12/2020	2 265	569 €	697 €
Sur l'annuité 2020	2 265	49 €	99 €

La dette par habitant est inférieure à la moyenne de la strate.

## Evolution du remboursement de la dette

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Échéances annuelles	119 611 €	111 528 €	111 258 €	109 518 €	109 386 €
Dont capital	89 876 €	82 681 €	84 232 €	85 371 €	86 181 €
Excédents de fonctionnement attendus	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Capacité financière	260 124 €	267 319 €	265 768 €	264 629 €	263 819 €

Les échéances annuelles représentent environ 35 % de la capacité financière de la commune.

Il est admis que le taux d'endettement puisse s'élever à 55 % de la capacité financière.

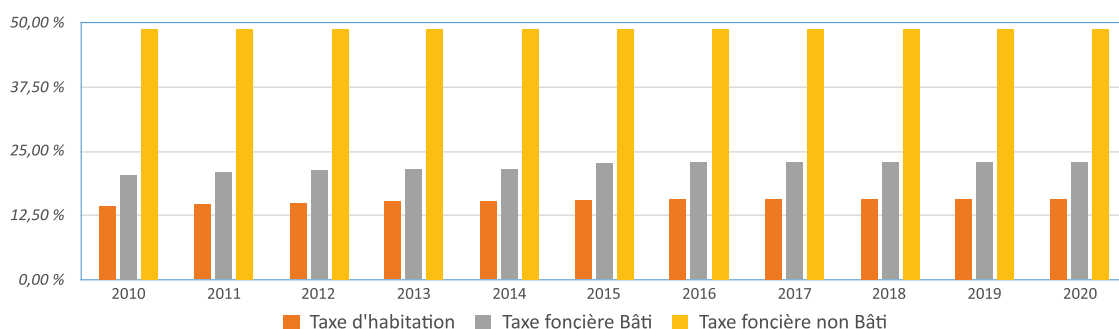
Il reste donc une marge d'environ 20 %.

Par hypothèse, il est possible d'envisager des échéances annuelles supplémentaires de 50 000 €.

Cela représente une capacité d'emprunter 1 250 000 € sur 25 ans sans rompre les équilibres financiers.

## Evolution des taux d'impôts locaux

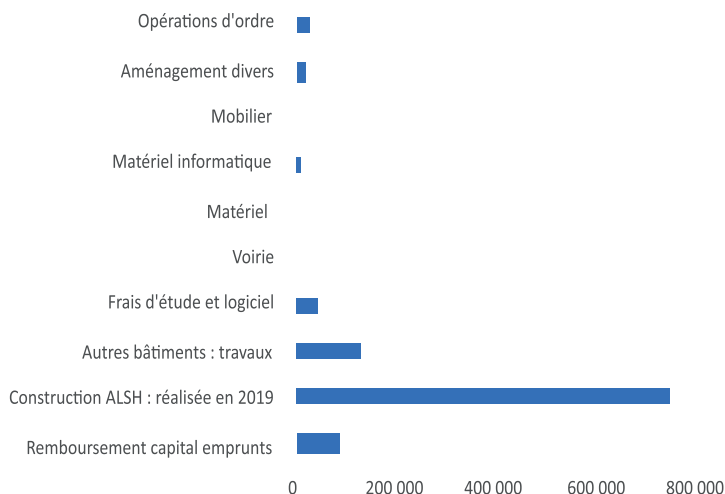
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Augmentation	5,00 %	1,50 %	1,50 %	1,80 %	0,00 %	2,50 %	1,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'habitation	14,47 %	14,69 %	14,91 %	15,18 %	15,18 %	15,57 %	15,72 %	15,72 %	15,72 %	15,72 %	15,72 %
Taxe foncière Bâti	20,50 %	20,81 %	21,12 %	21,50 %	21,50 %	22,50 %	22,72 %	22,72 %	22,72 %	22,72 %	22,72 %
Taxe foncière non Bâti	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %	48,88 %



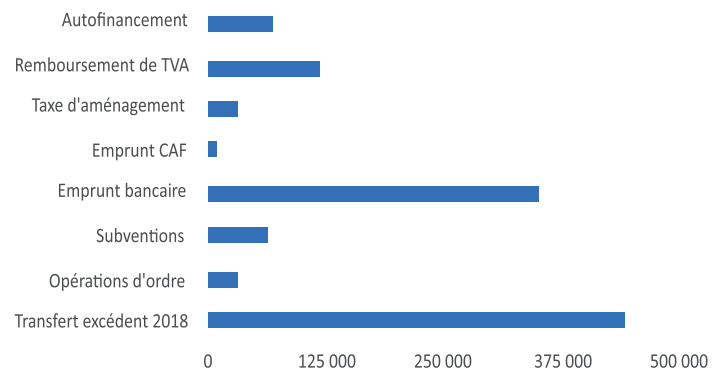
## Investissements et travaux : comptes administratifs 2019

Investissements	Montant	Financements	Montant
Remboursement capital emprunts	93 800	Transfert excédent 2018	439 790
Construction ALSH : réalisée en 2019	746 492		
Autres bâtiments : travaux	133 019		
Frais d'étude et logiciel	52 836		
Voirie	8 593		
Matériel	10 140		
Matériel informatique	13 588		
Mobilier	1 011		
Aménagement divers	26 830		
Opérations d'ordre	29 174	Opérations d'ordre	31 959
		Subventions	65 200
		Emprunt bancaire	350 000
		Emprunt CAF	8 610
		Taxe d'aménagement	31 235
		Remboursement de TVA	119 895
		Autofinancement	68 794
	<b>1 115 483</b>		<b>1 115 483</b>

### Investissements



### Financements





## Conseil municipal des enfants

Pour cette année 2020 si particulière, le CME a pu se réunir une seule fois, le 20 janvier.

Les élections ont eu lieu au sein des écoles le mardi 8 décembre.

Ce sont des élèves de CM1 qui se présentent en élaborant un programme qu'ils présentent sous forme d'affiches à leurs camarades.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont les électeurs.

Sur les 10 candidats, seuls 6 pouvaient être élus soit 3 de chaque école.

### Pour l'école Notre Dame de Kerdroguen :

Evan LE BLANC, Mélissa HARDY et Jade LE GALLO.

### Pour l'école Le Petit Prince :

Nolann HAUATA, Nino PODEUR et Auxane MASSOT.

Ils viennent rejoindre Léo AUBIN, Alban GUUNIC, Azélie LECOEUR, Manon LE GOUEFF et Tom PETITBOIS.



## Effectifs des écoles à la rentrée de septembre 2020

École Publique Le Petit Prince : 122 élèves

École Privée Notre Dame de Kerdroguen : 93 élèves

## Restaurant scolaire

Chaque jour de classe, environ 150 élèves, des 2 écoles confondues, y déjeunent chaque midi. Depuis octobre, les maternelles de chaque école arrivent avant les plus grands. Cela leur permet de s'installer dans le calme et de commencer le repas dans une ambiance plus sereine.

Suite aux nombreuses incivilités et problèmes de comportement, il m'a semblé important de rappeler quelques points figurant sur le règlement intérieur, distribué à chaque famille en début d'année. Cela concerne les règles de vie :

"Les convives doivent se comporter de manière calme et courtoise et doivent respecter les règles élémentaires de politesse et de conduite. Chacun doit respecter les règles relatives à la sécurité, à l'hygiène et au savoir-vivre propre à un tel équipement afin d'y faire régner une ambiance conviviale."

Il a aussi été décidé de mettre en place, pour 2021, un groupe de paroles, impliquant parents, agents, membres de la commission restauration scolaire, directeurs d'école et membres de l'ALSH, afin de gérer au mieux ces problèmes de la pause méridienne.

Laurence Morvan



Le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020, accompagnée de monsieur Freddy JAHIER, maire, nous avons assisté à la rentrée des deux écoles, l'école publique Le Petit Prince et l'école privée Notre Dame de Kerdroguen.

Nous avons pu constater le plaisir des enfants de pouvoir retourner à l'école dans de bonnes conditions et la satisfaction des parents de pouvoir accompagner jusqu'à leur classe les "petits" qui faisaient leur 1<sup>er</sup> jour.



À la pause méridienne, nous nous sommes rendus au Restaurant Scolaire Municipal.

D'importants travaux de rénovation (sol, peinture, chauffage, acoustique) ont rendu ce lieu plus chaleureux et moins bruyant.

En moyenne, ce sont 150 enfants des 2 écoles qui déjeunent au restaurant scolaire municipal chaque jour. L'accès au RSM est aussi ouvert aux enfants fréquentant L'ALSH "Planète enfants", les mercredis et les vacances scolaires. La gestion des repas et l'accompagnement des enfants sont gérés par la municipalité pour les 4 jours de classe et par l'accueil de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires.

Tarifs facturés aux familles :

Repas enfant : 3,60 €. Le prix de revient du repas pour la municipalité est à ce jour de 5,66 €.

Un repas adulte peut être proposé au prix de 4,95 € aux agents, aux stagiaires et aux enseignants.

Le prestataire choisi par la municipalité est la société régionale Armonys Restauration.

La préparation des repas est réalisée sur place, par le chef de cuisine. Il est secondé par Claudine qui aide également au service en salle.

1 repas biologique et 1 repas végétarien sont servis chaque semaine.

Les produits cuisinés chaque jour sont très majoritairement français et le plus souvent de Bretagne. L'équilibre alimentaire est garanti par le respect des recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et la validation des menus par une diététicienne.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.

Le service auprès des enfants est aussi assuré par Françoise, Marie-Christine, Rachel et Stéphanie.



Marie-Laure Gain

## ALSH

Le service enfance-jeunesse géré par l'association des PEP 56 accueille :

- Les enfants de 3 ans à 11 ans :
  - Accueil périscolaire avant et après l'école
  - Accueil périscolaire du mercredi toute la journée
  - Accueil extrascolaire des vacances
- Les jeunes de 11 à 14 ans durant les vacances scolaires



Les enfants sont encadrés par une équipe de 7 salariés, soucieux de proposer des animations en accord avec les objectifs du Projet Educatif De Territoire coordonné par un comité de pilotage réunissant la direction de l'ALSH, des élus, des enseignants et des parents.

Chaque jour 60 à 75 enfants sont pris en charge en accueil périscolaire avant et après la classe. Une quarantaine d'enfants pratiquent également des activités durant les mercredis et les vacances, et 3 séjours ont aussi eu lieu durant le mois de juillet.



L'équipe propose chaque jour des activités variées telles que des créations artistiques, des jeux sportifs, de la cuisine, des expériences scientifiques, de l'expression orale et corporelle... Des spectacles et des sorties sont également régulièrement organisés (acrobranches, trampoline, escape game, équitation, piscine, parc de loisirs...).



Des stages de natation ont été proposés durant les petites vacances et des ateliers multisports le mercredi après-midi, depuis la rentrée 2020.

Le service jeunesse des 11-14 ans a également organisé un séjour durant l'été et proposé diverses animations à chaque période de vacances (escape game, escrime, stage hip hop, initiation au podcast radio...), avec une vingtaine de jeunes inscrits.

L'année 2020 a été néanmoins marquée par le confinement et donc la mise en pause de certains projets comme "l'accompagnement à la parentalité par la bienveillance" qui devrait reprendre en 2021. D'autres projets ont vu le jour tels que la favorisation de l'égalité filles-garçons, la nutrition et la prévention aux risques des réseaux sociaux avec diverses actions mises en place.

**Informations et inscriptions à l'ALSH :**  
**37 avenue de la princesse - 56390 Colpo**  
**06 34 08 68 54 - [alsh.colpo@lespep56.com](mailto:alsh.colpo@lespep56.com)**



Marie CORVENNE  
Coordinatrice  
Enfance - Jeunesse



## Ecole Publique Le Petit Prince

### Présentation de l'équipe

L'école compte 122 élèves répartis en 5 classes.  
La direction de l'école est désormais assurée par Mme Marine SEGAERT, également enseignante de la classe de CP-CE1.

Le reste de l'équipe reste inchangé.

- Mmes Delphine MARCESSE et Elise VERDIERE (ATSEM, actuellement remplacée par Mme Marie LE CARPENTIER) en classe de TPS-PS-MS;
- Mmes Françoise NIZAN et Stéphanie BLAT (ATSEM) en classe de GS-CP ;
- Mme Sabine OLIVIERO en classe de CE2-CM1
- Mme Sylvie RYLEWSKI en classe de CM1-CM2.
- Mme Stéphanie BLANCHE, actuellement remplacée par Mme Amandine VILAIN effectue la décharge de direction de Mme Marine SEGAERT le mardi en CP-CE1, et le complément de temps partiel de Mme Sylvie RYLEWSKI le lundi en CM1-CM2.
- L'équipe éducative est également constituée de M. Maxime DARCILLON, AESH (auxiliaire pour les enfants en situation de handicap).

### Les projets

L'année 2019-2020 aura été marquée par le confinement et n'aura pas vu les différents projets de l'école aboutir.

Parmi eux, le projet Batucada, a vraiment eu un goût d'inachevé.

C'est la raison pour laquelle, grâce au soutien de Golfe - Morbihan, Vannes Agglomération, Mme Emmanuelle LEMERCIER, a pu revenir intervenir auprès des classes de GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 avant les vacances d'automne. Ainsi les enfants ont participé à 6 séances de Batucada et ont pu découvrir la musique brésilienne, chanter, jouer avec le rythme et les instruments et présenter leur travail aux autres classes de l'école.

Les mesures sanitaires n'ont malheureusement pas permis la déambulation musicale dans Colpo initialement prévue.



Les élèves de CE2 et CM1 ont passé leur permis piéton grâce à l'intervention de M. Franck JOSSO, conseiller municipal, délégué sécurité routière. Les élèves de CM1 et CM2 ont passé leur permis vélo. Tous les enfants ont obtenu leur permis et en étaient très fiers. Bravo à eux !

### Projets à venir ...

Si les mesures sanitaires évoluent et que nous en avons la possibilité :

- Les classes de TPS-PS-MS, GS-CP et CP-CE1 se rendront au parc de Branféré en mai, un projet sur les animaux (naissance, croissance, reproduction) sera mené en parallèle dans les classes de CP-CE1 ;
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 visiteront le village de l'an mil de Melrand au mois d'avril.
- Un partenariat avec le château de Colpo devrait voir le jour avec la classe de CP-CE1. Ce projet permettrait aux enfants de parler de la croissance des végétaux et de découvrir différentes variétés de pommes oubliées.
- Les classes de GS-CP et CP-CE1 devraient aller voir un spectacle au mois de Janvier.







- La classe de CE2-CM1 devrait se rendre aux étangs de la forêt à Brandivy au printemps pour une journée VTT.
- Comme chaque année, toutes les classes de l'école participeront au prix des incorruptibles. Pour être incorruptibles, les élèves s'engagent à lire ou écouter la totalité des ouvrages sélectionnés afin



de se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et à voter pour leur livre préféré.

- Les élèves de CP, CE1 et CE2 participent à 5 séances à la piscine de Grand-Champ.

Il est difficile d'organiser, de prévoir. Nous espérons que tout cela pourra être maintenu.

Ces projets ne pourraient pas voir le jour sans la participation financière de l'Association des Parents d'Élèves de l'École Ppublique et de l'Amicale Laïque de Colpo. Nous tenons à les remercier !

**Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Le Petit Prince ?**

Les parents d'un enfant né en 2018 (ou 2019 uniquement dans la limite des places disponibles) souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine (septembre 2021), peuvent contacter l'école par mail ([ec.0560237d@ac-rennes.f](mailto:ec.0560237d@ac-rennes.f)) ou par téléphone au 02 97 66 83 77.

Marine SEGAERT se tient à la disposition des parents pour tout renseignement, en particulier, le mardi toute la journée.

***L'ensemble de l'équipe éducative  
et les enfants  
de l'école publique Le Petit Prince  
vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2021 !***



*Pour l'équipe pédagogique,  
Marine Seguert, directrice*

## École privée "Notre Dame de Kerdroguen"

Une année 2019-2020 qui avait bien commencé à l'école Notre Dame de Kerdroguen avant qu'elle ne connaisse, comme toutes les autres écoles de France, le temps du confinement. Les enseignants ont dû alors adapter leurs apprentissages à la distance grâce à la mise en place de sites internet dédiés... Que tous les parents et élèves soient remerciés pour leur assiduité durant cette période... Une année scolaire qui avait vu l'arrivée d'une nouvelle enseignante au sein de notre école : Mme Myriam AUDO arrivant de Monterblanc pour s'occuper de la classe des PS et MS.



Les élèves de CE1 et de CE2 avaient pu se rendre à Termignon (en Savoie) pour apprendre les bases du ski, de la vie à la montagne et enfin de la vie en collectivité pendant une semaine. Ils ont aussi pu se balader avec des chiens de traîneau, visiter des musées sur la vie autrefois à la montagne et même sur la vie au temps de la Préhistoire.

Le thème de l'année était "l'image". Ainsi différents projets avaient pu être initiés, (certains le seront peut-être plus tard), notamment avec les animateurs culturels de l'agglomération de Vannes. Deux spots de publicité ont été tournés avec les classes de GS-CP et CE1-CE2. La consigne : inventer un produit et créer sa publicité (leurs créations : un cartable qui suit partout les élèves et une télécommande magique). Les CM1-CM2 avaient démarré un projet photographique sur les monuments de Colpo.

Les GS-CP ont, quant à eux, édité un livre. Ils ont travaillé sur le livre de Christian Voltz "Toujours rien" et à partir d'objets de récupération, ils ont pu créer leur propre histoire. Ils ont même réussi à contacter l'auteur qui leur a répondu avec une magnifique lettre qui a fait la fierté des élèves.

Afin de travailler l'expression orale, la classe de CM1-CM2 s'était lancée dans la partie théâtrale d'une comédie musicale qui devait se jouer à la salle de la Maillette au mois de mars. Une vraie déception pour nos apprentis acteurs qui n'ont pas pu montrer l'étendue de leurs talents.

Dans l'optique de sensibiliser les enfants au monde qui les entoure, aux défis qui peuvent être les leurs aujourd'hui, mais aussi de préparer les futurs citoyens responsables, les CE2-CM1-CM2 ont participé aux élections du conseil municipal enfants. Ils ont également eu une formation premiers gestes de secours dès le CE1. Enfin, ils ont rencontré un policier, M. Franck Josso, conseiller municipal, délégué sécurité routière, qui est venu leur parler de la sécurité quand ils sont piétons ou à vélo (avec la Prévention Routière).

Toutes les classes de l'école sont allés à la rencontre des autres écoles catholiques du réseau de Locminé lors de journées interclasses. Ils ont pu voir la diversité des écoles (certaines parlant même le breton !!!), des activités proposées par d'autres enseignants...

Les CM2 ont également pu visiter les collèges du secteur afin de préparer au mieux leur arrivée en 6<sup>e</sup>.



**Une dernière journée où chacun peut montrer ses talents.**

Comme chaque année, les élèves de Notre Dame se sont aussi intéressés aux autres enfants ou personnes qui n'ont pas les mêmes chances qu'eux.



2, rue Job Le Bayon  
56390 COLPO  
02 97 66 83 64  
ndk.colpo@yahoo.fr

Ils ont été sensibilisés à la mucoviscidose et ont participé à une marche à Moustoir-Ac dans ce sens. Ils ont également, pendant le confinement, pensé aux personnels soignants et aux personnes qui ne pouvaient pas recevoir de visites dans les centres spécialisés. Ainsi, ils ont fait de superbes dessins qui ont été imprimés à l'école et remis à la maison des jonquilles de Plumelin et au Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de Colpo. Là aussi, la réponse des personnels de ces établissements a beaucoup touché nos petites têtes.

Pour une année incomplète sur le temps scolaire, les élèves ont aussi eu le temps de participer au carnaval de l'école, d'apprendre l'anglais (dès la Petite Section), de découvrir de nouveaux sports grâce à des étudiants en STAPS, de faire des ateliers d'expressions corporelles, de chants, de théâtre...

Et puis, notre école ne serait pas ce qu'elle est, sans son équipe de parents volontaires pour organiser les différentes manifestations, effectuer des travaux, organiser des ateliers de bricolages pour les enfants (à Noël), un grand merci à eux pour cette année un peu particulière vécue tous ensemble !

En cette rentrée de 2020-2021, avec cette belle augmentation de nos effectifs, nous nous lançons sur le thème de la "forêt", mais pour savoir ce que nous ferons, il faudra patienter jusqu'au bulletin municipal de l'an prochain ou prendre un RDV avec le Directeur, qui vous accueille toute l'année pour organiser la rentrée de votre enfant dans son établissement.



*En attendant,  
nous vous souhaitons  
la plus heureuse  
et douce année 2021 possible  
pour vous et vos proches...*

*Pour l'équipe pédagogique,  
Yoann Guéguen, directeur*



En raison de la crise sanitaire, les nombreuses animations et expositions programmées pour l'année 2020 n'ont pu se tenir, à compter du mois de **mars**, car le confinement a contraint les services publics à fermer leurs portes.

**En avril**, la médiathèque est restée fermée et les animations prévues avec GMVA pour la fête du numérique et la conférence animée par l'UFC Que Choisir ont été annulées.



**À partir du 25 mai**, un service de retrait de commandes (DRIVE) a été mis en place en concertation avec le réseau des médiathèques du Golfe, animé par GMVA.

**De juin à août**, la réouverture des médiathèques a pu s'effectuer selon un protocole sanitaire établi.

**En Septembre**, la médiathèque de Locmaria Grand-Champ a intégré le pôle rouge, rejoignant ainsi les 3 autres médiathèques : Colpo, Grand-Champ et Locqueltas permettant ainsi aux lecteurs davantage de choix d'ouvrages, une plus grande amplitude de jours et d'heures d'ouverture, des animations et des expositions.

Changement des horaires du mercredi : 10 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h

**7 Octobre** : Atelier de kirigami organisé en collaboration avec GMVA. L'animatrice, Emmanuelle, nous a plongé dans un univers japonais en créant une "carte pop-up". Les enfants étaient ravis de leurs créations. Une très belle expérience qui sera à renouveler.



**Du 7 octobre au 28 Novembre**, le 2<sup>e</sup> salon du Pôle rouge avait pour thème cette année : La ferme Ateliers, spectacles, contes, kamishibai... ouverts à tous.

**14 Octobre** : atelier d'imagination et d'illustration mené par Nanoux, auteure et illustratrice jeunesse.

Les enfants ont imaginé une histoire, en travaillant ensemble sur le thème voulu. Un vrai travail de groupe. Cette histoire a été illustrée, imprimée puis reliée pour en faire un petit livre qu'ils ont pu emporter avec eux. Ils étaient très fiers.

Un temps fort, très enrichissant : Nanoux a su faire partager sa passion de la lecture...

**Fin octobre** : nouveau confinement, avec pour conséquence arrêt du salon et mise en place à nouveau, d'un service de retrait par DRIVE. Les lecteurs ont pu continuer à emprunter des ouvrages en réservant par téléphone, par mail ou sur le portail dédié aux heures d'ouverture.

**Pour tout conseil, n'hésitez pas à contacter la médiathèque aux horaires suivants :**

Mardi : 16 h - 19 h

Mercredi : 10 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h 30

**Vous pouvez également consulter le site internet de la Commune pour connaître le fonctionnement et les horaires de la médiathèque, ainsi que les animations proposées tout au long de l'année, avec l'espoir de pouvoir proposer de nombreux moments culturels à tous les adhérents, petits et grands, en 2021.**



Anne-Marie Delpierre



Cette année 2020 aura été une année calme en manifestations et animations, malgré la volonté et la motivation des nombreuses associations de la commune. La Covid 19 a réussi à stopper toutes les activités sportives ou culturelles existantes sur notre territoire.

Mais un moment viendra où la vie reprendra son cours, le dynamisme des associations colpéennes sera de retour et nous pourrons à nouveau profiter du large choix d'activités que nous offrent ces bénévoles habitants ou non de la commune, mais qui œuvrent pour le bien-être des Colpéens.

**Un grand merci à vous et nous attendons avec impatience le retour des festivités !**

## Subventions aux associations Colpéennes : 19 103 €

APEEP	474 €	KROLLERION LAN VAOZ	691 €
APEL	2 131 €	L'ATELIER DES TOUS PETITS	377 €
AVPC 56	374 €	LA LOCOMOTIVE COLPEENNE	315 €
AMICALE LAIQUE	360 €	LE FESTIVAL DENTELLIER	2 788 €
COLPO ATHLE PLAISIR	1 573 €	SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	1 224 €
BADMINTON	638 €	UNACITA	447 €
CLUB ELISA BACIOCCHI	1 558 €	UNPRG 56	150 €
Comité de jumelage	956 €	DANS HEOL	1 121 €
DYNAMIC GYM	801 €	CULTURE ET SENS	300 €
ES COLPO	2 001 €	THE JOHN'S (Country)	456 €
ESPACE NAPOLEONE	364 €		

## Subventions exceptionnelles :

Animateur catégories jeunes COLPO ATHLE PLAISIR :	1 742 €
DANS HÉOL :	849 €

## Subventions extérieures :

Tennis Club Locminé : 3 adhérents (3 x 15 €) 45 €

### Subventions reconduites tous les ans

Ligue contre le Cancer 80 €  
Don du Sang 80 €

### Subvention exceptionnelle

Association de Pêche à la Mouche (AAPPMA) 1 000 €

### Associations "humanitaires" retenues pour 2020

Secours Populaire 80 €  
Les Restos du Cœur 80 €



## Centre Communal d'Action Sociale

Il est composé de 6 élus et 6 membres de la société civile. Ce comité a en charge l'aide aux personnes en difficultés sociale et financière.

### CCAS

#### Qu'est-ce que c'est ?

Centre Communal d'Action Sociale

#### Son rôle ?

Venir en aide aux personnes les plus fragiles

#### Ses missions ?

Lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées et soutenir les personnes souffrant de handicap.

#### Comment ?

Instruction de dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement, développement de services d'aide à domicile (AMPER) et de prévention pour un maintien à domicile (Présence Verte)

#### Qui ?

Le maire, Freddy JAHIER, en est le Président de droit. Ensuite, le Conseil d'Administration est composé de six élus au sein du Conseil Municipal et de six personnes de la société civile choisies par le Président. Marie-Bernard BROUDIC, adjointe à la vie sociale et associative, en est la Vice-Présidente. Sandrine OLLIC, Carole MIANNAY, Isabelle TAINGUY, Nathalie DUMONT et Thierry QUERO sont des conseillers municipaux élus, membres du CCAS.

Puis les six membres de la société civile sont représentés par Martine HINDRE, Isabelle LE BLAY, Anne-Marie KISSOUN, Marie-Christine GOUZER, Jean-Claude POCARULL et Benoît CHARPENTIER.

Un grand remerciement à ces personnes qui ont souhaité s'impliquer dans la vie de leur commune en venant en aide aux autres et aussi merci à Christiane OLLIC et Annie ROZYCKI qui ont œuvré au sein du CCAS pendant plusieurs années.

#### Distribution de masques

En pleine période de confinement, le nouveau conseil municipal fraîchement élu s'est porté volontaire dans la distribution de masques offerts par la municipalité, en porte à porte.

Les Colpéens ont apprécié ce geste et cette visite. Pendant cette crise sanitaire, il est important de garder des liens sociaux avec nos administrés. Ce n'est qu'un petit geste qui permet de rompre l'isolement de certains habitants. C'est dans ces moments-là qu'il est urgent de regarder autour de soi et de signaler auprès du CCAS ou en mairie, les personnes seules, isolées ou vulnérables qui ont besoin d'aide.

## Services à domicile et de proximité

### Des prestations de l'association AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience. Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3 500 bénéficiaires.

Les interventions se font auprès de personnes âgées, personnes handicapées mais également auprès d'actifs. AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Avec l'arrivée de la COVID 19 et son impact sur les conditions de vie quotidienne, les équipes d'AMPER sont aujourd'hui fières d'avoir réussi à maintenir leur présence sur l'ensemble des territoires. Elles sont restées mobilisées afin d'assurer la pérennité du service et se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires et cela depuis Mars 2020. Ainsi, l'assistance aux publics les plus fragiles a été maintenue en garantissant la sécurité de chacun.

Cette crise a renforcé le fait que le maintien à domicile d'une personne est un enjeu essentiel. Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace à cette problématique.

La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

C'est une solution qui permet de rester indépendant et de continuer à vivre chez soi en toute sérénité.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des "services à la personne" et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50%.

Pour plus d'informations 02 97 46 51 97 ou mail [association.amper@msa-services.fr](mailto:association.amper@msa-services.fr)

[www.amper.asso.fr](http://www.amper.asso.fr)



3 des 11 agents AMPER

(Jean-Philippe MALEFANT - Emilie MACE - Elodie LE DUC)



*La commune de Colpo continue son programme pluriannuel d'investissements concernant les travaux de sécurisation routière. Il doit permettre, à terme, de favoriser une circulation "apaisée", plus fluide, et favorisant la sécurité de tous les piétons. Au fur et à mesure de l'avancement des différents chantiers, nous reviendrons régulièrement vers les Colpéens afin de signaler les contraintes ponctuelles liées aux travaux.*

## Le projet d'aménagement de la rue Nationale - Vieux Bourg et ses abords

Le début des travaux est prévu pour l'été 2021 : réhabilitation des réseaux d'eaux usées et potables. Suivront, au 1<sup>er</sup> semestre 2022, les réseaux souples (électricité, télécom) et au 2<sup>e</sup> semestre, la reprise du réseau des eaux pluviales pour terminer par l'aménagement de la voirie.

L'objectif est de s'intégrer dans un projet global de réaménagement des liaisons structurantes :

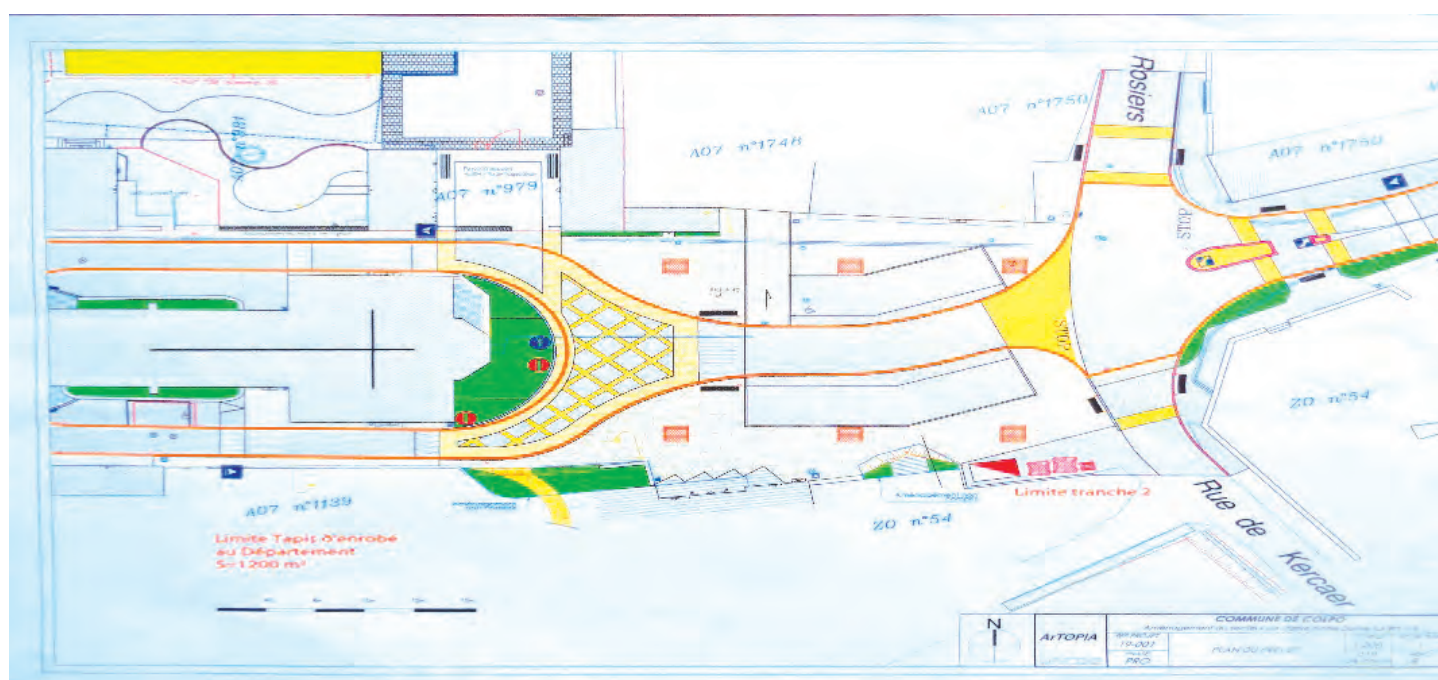
- une amélioration du confort de circulation pour les piétons, les vélos et les personnes à mobilité réduite,
- un nouveau schéma de circulation plus simple et plus intuitif avec une réduction de la vitesse,
- une plus grande visibilité par une signalisation claire et épurée, qui permet de se diriger facilement dans le bourg.

## Aménagement derrière l'église

L'année 2021 sera marquée par les travaux d'aménagement des liaisons structurantes de voiries et de trottoirs, liaisons douces.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier, pour une durée de dix semaines, selon les conditions météorologiques. Ce projet a été revu en fonction de diverses suggestions faites en mairie par la population. Il sécurisera l'entrée et la sortie des utilisateurs de l'ALSH, des salles communales et des bâtiments existants. Cet espace va être remis en valeur et viendra se fondre dans la continuité de l'aménagement devant l'église. Le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 247 285 €/HT.

La maîtrise d'œuvre est réalisée par le cabinet d'étude ARTOPIA pour un montant de 10 998 €/HT.







## Entretien de la voirie communale

Le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 25 999,80 €/HT. Cela concerne le déblaiement de rives, le curage de fossés, les terrassements, l'empierrement et le réseau pluvial.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le bureau d'étude CPA pour un montant de 2 000 €/HT.



*Kerjagu*



*Ker Charlotte*



*Trégonlo*



*Ker Aline*



*Quenhoët*



*Larcuste*

## Réfection du réseau pluvial au stade et rue Job Le Bayon

Les travaux ont été effectués par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 21 963,90 €/HT. Reprise du réseau pluvial sur 155 ML.



## Travaux ALSH

L'entreprise GOLFE BOIS CREATION a été retenue pour l'aménagement des abords, pour un montant de 19 184,25 €/HT.

Le marché concerne les portails, les clôtures et la maçonnerie.

La réalisation des gazons a été effectuée par l'entreprise GREGAM paysage pour un montant de 4 025 €/HT.





## Aire de jeux

Une pyramide à cordes est venue compléter, en début d'année, l'aire de jeux située aux abords de l'espace Camerata. La société SDU a été retenue pour un montant de 24 936,19 €/HT.

En parallèle, les agents techniques de la commune ont réaménagé cet espace et posé d'autres jeux.



## Terrain de foot

Mise en place d'une clôture en panneaux rigides par la société IDVERDE pour un montant de 15 864 €/HT.

La maintenance du terrain, en fin de saison, est réalisée par l'entreprise ROPERT PAYSAGE pour un montant de 3 030 €/HT, ainsi que l'entretien annuel s'élevant à 4 258 €/HT.

Un espace d'entraînement a été réalisé par le service technique de la commune.



## Contrat d'entretien des espaces verts

Un contrat d'entretien a été passé avec l'EPSMS de Plescop pour l'entretien des espaces verts sur différents sites. **Le montant est de 2 743 €/HT.**

L'entreprise Gallen Julien de Colpo a réalisé plusieurs prestations pour un montant de 2 500 €/HT.

## Signalisation au sol

Le marquage a été effectué par la société HELIOS ATLANTIQUE pour un montant de 2 737,25 €/HT.

Reprise de Stop, Cédez Le Passage, Passage piéton, Arrêt de Bus et Piste cyclable....





## Balayage de la commune

La prestation de la société THEAUD a été maintenue pour l'année 2020, pour un montant de 1 110 €/HT ; quatre passages d'une durée de trois heures.

## Logement VANNES GOLFE HABITAT



Création d'un lotissement de quinze logements, rue de Kercaër.

## Lotissement

### Les Vallons de Kercaër

Les huit lots ont été vendus. Les premières maisons sortent de terre.



## Renforcement des réseaux

Les entreprises ERS et ALLEZ sont intervenues sur le territoire de la commune pour les travaux de renforcement électrique et de la suppression des lignes aériennes sur les secteurs de Bel Abri, Kérivalain, ainsi que Gabit.



## Fibre optique

Le déploiement de la fibre hors agglomération se fait par voie aérienne. Plusieurs secteurs ont été identifiés comme très difficiles à poser (branches dans les fils).

Il est rappelé aux propriétaires ou exploitants, leur obligation d'égagement en bordure des voies communales. La pose de la fibre se fera seulement si ces travaux d'égagement sont réalisés.

**Merci de votre compréhension.**



## Barrière cimetière

L'accès au parking du cimetière est désormais fermé pour des raisons de sécurité. Une barrière a été installée.



## Urbanisme

Le Plan Local Urbanisme a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2020. Ce document régit toutes les modifications d'urbanisme sur la commune, que ce soit une construction nouvelle, une extension, une rénovation, une clôture, une annexe... Les dossiers sont à déposer en mairie avant travaux.

Vous pouvez consulter le PLU sur le site internet de la commune ou vous renseigner en mairie.

## Bâtiments

- Ecole primaire publique : la rénovation énergétique du bâtiment a continué en 2020. Un appel d'offres a été effectué en janvier pour le changement des ouvertures de la façade de l'école primaire "Le Petit Prince". Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Huby pour un montant de 63 105,60 € TTC. A cela sont venus s'ajouter les travaux de jointure pour 3 324 € TTC.

- Ecole maternelle publique : la façade de l'école maternelle a été rénovée cet été.



- Restaurant scolaire municipal : le chauffage devant être changé, une étude générale sur le bilan énergétique du bâtiment a été réalisée par Edward RAMIREZ le responsable des services techniques. Suite à cela, d'importants travaux ont été réalisés (voir article page suivante).

- Cimetière : les piliers autour du portail d'entrée vont être rénovés. Les travaux sont prévus en mars prochain. Les portails vont être également changés. Au niveau des concessions, il va être proposé des caves pour une durée de 15 ou 30 ans. Un espace sera dédié pour ces concessions.



- Mairie : une réflexion est menée sur les possibilités d'extension. Les locaux ne sont plus en adéquation avec l'organisation actuelle des services communaux, ni avec la réglementation. Un projet d'agrandissement des bureaux est à l'étude avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). La réduction des coûts énergétiques sera prise en compte dans le projet en utilisant notamment des matériaux biosourcés. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subventions auprès de l'Etat et du Conseil départemental. Le montant du projet est estimé à 205 000 € HT.

- Vestiaires au terrain des sports : l'intérieur a été intégralement repeint.



- Chaufferie bois : l'installation d'un réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire est en cours.

- Foyer communal : une réflexion est également menée sur son devenir. Le coût de la réhabilitation et la requalification du bâtiment est très élevé. Dans le but de redynamiser le centre-bourg, le projet est de démolir ce foyer et de construire un bâtiment avec un local commercial au rez-de-chaussée et un ou deux logements à l'étage. La commune a aussi sollicité le CAUE pour l'accompagner sur ce dossier. Comme pour le projet d'agrandissement de la mairie, des demandes de subventions seront déposées. Le coût du projet est estimé à 520 000 €.



## Travaux de rénovation thermique cantine scolaire

	<i>Entreprise</i>	<i>prix TTC en euro</i>
Remplacement du système de chauffage avec production d'eau chaude sanitaire	ITS GENC	16 115,20
Fourniture et mise en œuvre d'un plafond suspendu et fourniture et mise en œuvre d'une isolation en laine de verre	PLAFISO	11 340,00
Installation d'une centrale double flux avec échangeur	ITS GENC	16 852,96
Remplacement de trois menuiseries et création de six grilles d'aération dans les fenêtres en PVC	AMI	11 462,74
Travaux réfection de peinture	PEINTURES DANO	12 393,56
Remplacement du système d'éclairage	ETS PETITBOIS	4 805,04
		<b>72 969,50</b>

## Amélioration de la qualité énergétique

**Le secteur du bâtiment consomme 43 % de l'énergie utilisée en France et est responsable de 22 % des émissions de CO2.**

### Amélioration de l'efficacité énergétique et baisse des consommations d'énergie fossile

La réduction des consommations d'énergie est le premier pilier de la transition énergétique. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment qui abrite l'école primaire publique le Petit Prince, nous allons réaliser d'importants travaux en plusieurs phases.

Nous avons, pour objectif majeur, la sobriété énergétique. Il s'agit d'un projet ambitieux pour notre commune. Avec nos moyens, nous prenons notre part de responsabilité en matière de transition écologique.

Chaque projet s'adapte à l'architecture du bâtiment, défi non négligeable, c'est le cas des travaux entrepris cette année à la cantine scolaire municipale construite en 1974, les vestiaires de Football (2005) et au sein du groupe scolaire le Petit Prince. Ce dernier a la particularité d'être un bâtiment construit en 1867 par notre Fondatrice la Princesse Élisabeth Napoléone Baciocchi.

Dans la continuité de la Phase 1 des travaux d'isolation et d'amélioration de l'enveloppe (isolation des combles et du plancher bas) lancé en 2016, la phase 2 a été enclenchée. Pour cela, cet été, nous avons remplacé 16 fenêtres et 2 portes d'entrée de la façade principale. Nous avons également fait en sorte que les portes deviennent des issues de secours. Les menuiseries en question représentaient près d'un tiers des déperditions de l'école élémentaire. Elles étaient très anciennes, en simple vitrage avec un survitrage en guise de "double vitrage" et un niveau d'infiltration d'air très important. Par conséquent, nous avons remarqué une consommation de chauffage supplémentaire et un inconfort pour les utilisateurs.

Le marché avait été lancé en début d'année. Compte tenu de l'architecture du bâtiment nous nous sommes fixés comme objectif de recourir à des ouvertures en bois (local) et de viser des performances thermiques dignes de la Réglementation Environnementale (RE 2020), avec des performances telles que : ( $U_w = 1.275$ ,  $S_w = 0.352$ ,  $U_g \leq 1.1 \text{ W/m}^2.K$ ). Ainsi après avoir retenu l'entreprise dans le cadre du marché public, la commande a été passée au tout début du premier confinement, en

mars dernier. Malgré le contexte sanitaire unique en son genre, les travaux ont eu lieu à la date initialement prévue sur le planning prévisionnel. Menuiseries de fabrication Française, le fabricant est installé dans le département des Deux-Sèvres (79). Nous pouvons ainsi constater qu'un autre modèle d'économie est possible à une certaine échelle.

### Le résultat en images...



AVANT

APRÈS

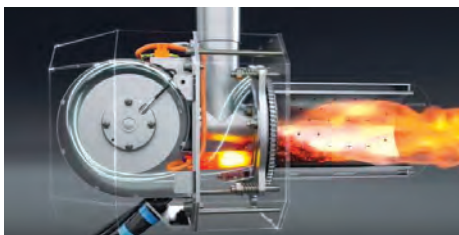


## Étiquette-énergie de l'école élémentaire Le Petit Prince

Consommation énergétique (énergie primaire) En kWhEP/m <sup>2</sup> /an		Emissions de gaz à effet de serre kgéqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an	
<b>441,1</b>		<b>72,7</b>	
<b>Bâtiment économe</b>			
≤ 50	A	≤ 6	
51-90	B	6-10	
91-150	C	11-20	
151-230	D	21-35	
231-330	E	36-55	
331-450	F	56-80	←
>451	G	> 81	
<b>Bâtiment énergivore</b>			

**Phase 3.** Les travaux d'amélioration de la qualité énergétique de nos bâtiments énergivores se poursuivent en 2021. C'est le cas du groupe scolaire Le Petit Prince. A lui seul, il rejette près de 45 % des émissions totales de CO<sub>2</sub> de l'ensemble du parc immobilier de la commune de Colpo, ce qui correspond à 100 tonnes de Dioxyde de Carbone par an.

Ainsi le groupe scolaire et la Maison des associations émettent près de 45 000 Kilogrammes de CO<sub>2</sub> par an. Concernant le Groupe scolaire Le Petit Prince et la Maison des associations, nous avons décidé de créer une chaufferie Bois, l'objectif est de diviser par 10 les émissions de dioxyde de Carbone.

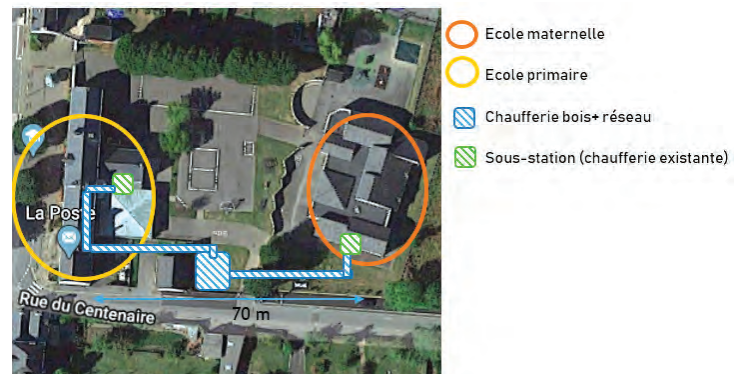


Le projet consiste à brancher la production de chaleur des 3 bâtiments sur une chaufferie bois granulés centralisée dans un bâtiment à construire entre les 2 écoles. Les anciennes chaudières seront retirées.

La chaufferie bois granulés sera construite sur l'espace vert au sein du groupe scolaire. Un réseau de chaleur enterré passera dans la cour de l'école vers l'école maternelle. Il en va de même pour l'école primaire, le réseau enterré ira se repiquer dans le sous-sol de la Maison des associations. Les deux sous-stations seront :

- La chaufferie actuelle de l'école maternelle ;
- L'ancienne chaufferie de la Maison des associations pour alimenter l'école primaire et la Maison des associations.

## Etat projeté chaufferie bois et réseau de chaleur



Il sera donc nécessaire de modifier les départs actuels dans la chaufferie fioul, afin de créer la sous-station dans l'ancienne chaufferie fioul de la Maison des associations.

L'utilisation du Bois énergie permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de manière très significative. Environ 41 tonnes de CO<sub>2</sub> par an en moins, ainsi que le développement de la filière bois dans la région.



**1367 arbres**

41 tonnes de CO<sub>2</sub> représentent la quantité de CO<sub>2</sub> qu'absorbent 1 367 arbres chaque année.

## Travaux d'amélioration énergétique du restaurant scolaire municipal



## Étiquette-énergie du restaurant scolaire municipal

Emissions de gaz à effet de serre kgéqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an		Consommation énergétique (énergie primaire) En kWhEP/m <sup>2</sup> /an	
<b>47,0</b>		<b>288,7</b>	
<b>Faible émission</b>			
≤ 6		≤ 50	A
6-10		51-90	B
11-20		91-150	C
21-35		151-230	D
36-55		231-330	E
56-80	←	331-450	F
> 81		>451	G
<b>Forte émission</b>			
<b>Bâtiment économe</b>			
<b>Bâtiment énergivore</b>			

Le restaurant scolaire municipal fonctionne avec 3 types d'énergies différents qui sont respectivement l'électricité, le propane et le fioul. L'électricité est utilisée pour l'éclairage, ainsi que pour l'utilisation des appareils électriques (armoires frigorifiques, éplucheuse).

Le propane est utilisé pour la production d'eau chaude sanitaire et la cuisson.

Le fioul sert à chauffer la salle de restauration via une chaudière à air pulsé de 56 KW de puissance. Les grilles d'air pulsé au rez-de-chaussée ont été condamnées, ainsi le rez-de-chaussée n'est plus chauffé.

## Nature des travaux

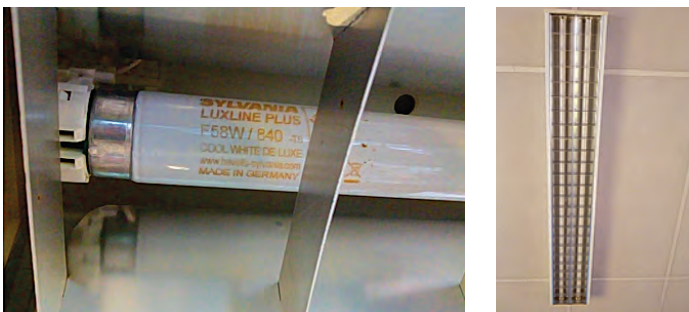
Afin de respecter les objectifs fixés par notre programme de Rénovation Énergétique, via le Programme Pluriannuel de l'Énergie, nous nous sommes focalisés sur le poste le plus déperditif à savoir celui des combles perdus (plafond). La première phase de travaux comprenait les performances de l'enveloppe. En effet nous avons renforcé l'isolation thermique des combles perdus.

## PLANCHER HAUT (plafond)



Nous avons profité de la dépose de l'ancien faux plafond pour intégrer un complexe d'isolation, en l'occurrence 28 cm de laine de verre avec un coefficient de résistance thermique de R= 8.

## LUMINAIRES



La puissance électrique installée au niveau de l'éclairage du Restaurant Scolaire représente 2 050 Watts, il s'agit de tubes fluorescents (néon).

L'ensemble de l'éclairage a été remplacé par des luminaires LED, la puissance électrique de l'éclairage a été divisée par deux.

## Ouvertures :

Les ouvertures étaient différentes de par leurs années de pose et leurs spécificités intrinsèques.



Nous avons modifié une ouverture (baie vitrée) au niveau du réfectoire afin de créer une véritable issue de secours ainsi qu'un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.

## Cuisine

Comme pour la grande baie du réfectoire, la porte de la plonge a également été remplacée et modifiée pour une ouverture vers l'extérieur.



## Chaufferie



De même, l'ancienne porte en bois de la chaufferie a été remplacée.

## LE RENOUELEMENT DE L'AIR

Le système de renouvellement d'air était quasi inexistant, il y avait une petite grille d'aération qui laissait entrer quelques dizaines de m<sup>3</sup> d'air, nous étions très loin du volume d'air qui devait être renouvelé, de l'ordre de 1200 m<sup>3</sup>/h minimum.





Pour pallier à ce problème, une VMC double flux a été installée.

Nous avons pu récupérer les calories qui se trouvaient dans l'air ambiant et renouveler l'air vicié, l'efficacité de l'échangeur qu'équipe la VMC double flux est de l'ordre de 90 %, le gain énergétique est donc conséquent.

## LE SYSTEME DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

L'énergie utilisée pour le système de chauffage est le Fioul, qui sert à chauffer le réfectoire via une très ancienne chaudière à air pulsé de 56 KW de puissance, les grilles d'airs pulsées au rez-de-chaussée ont été condamnées ainsi le rez-de-chaussée n'est plus chauffé.

Nous avons d'une part supprimé le Fioul et gardé le Gaz propane pour le chauffage, le propane étant une énergie déjà utilisée pour la cuisson.

La nouvelle chaudière gaz à condensation a une puissance de 17 KW pour le chauffage et de 29 KW pour la production d'eau chaude sanitaire. Par ailleurs nous avons installé un ballon tampon de 300 litres d'eau pour la cuisson, la plonge et pour le lave-vaisselle.

D'autre part, nous avons pu à nouveau chauffer le rez-de-chaussée (hall d'entrée et sanitaires) et par la même occasion assainir l'air ambiant sur l'ensemble du bâtiment.

Le règlement européen "Eco-conception" impose que les chaudières aient une efficacité énergétique saisonnière de 86 % au minimum.

Rendement de 110.1 % et l'efficacité saisonnière ETAS : 96 % de la nouvelle chaudière à condensation. Grâce aux travaux de rénovation thermique la puissance de la chaudière pour le chauffage a été divisée par 3.

(1) ADEME, Réussir une rénovation performante, février 2014, p.2

(2) <http://www.rt-batiment.fr/IMG/pdf/fiche-travaux-renovation-logement-reglementation-thermique.pdf>

(3) <http://www.rt-batiment.fr/IMG/pdf/fiche-travaux-renovation-logement-reglementation-thermique.pdf>



## TRAVAUX DE CORRECTION ACOUSTIQUE

Notre vie est accompagnée d'une multitude de sons et de bruits qui peuvent nous paraître mélodieux, désagréables, voire gênants. Une acoustique améliorée dans les espaces tertiaires a un effet positif sur le bien-être et permet d'augmenter la capacité de concentration.

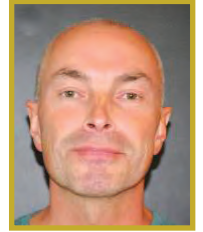
Afin de réduire les émissions gênantes du bruit au niveau du Restaurant Scolaire, nous avons procédé à la mise en place d'un revêtement du type (SYSTEMX AcousTherm) qui répond aux exigences de la classe d'absorption acoustique E grâce à ses propriétés d'isolant phonique. Il réduit sensiblement la réverbération et améliore ainsi l'acoustique intérieure.

Le revêtement en question est classé difficilement inflammable grâce à ses excellentes caractéristiques en termes de performance et de comportement au feu.



### Récapitulatif des dépenses des travaux d'amélioration énergétique

Cantine Municipale	
Poste	Montant HT
Menuiseries	9 552
Etude structure bois	1 550
Faux plafond en dalles et Isolation des combles	9 450
Eclairage LED	4 004
VMC Double Flux	14 044
Chauffage	13 430
Peinture et pose d'un revêtement phonique classé d' difficilement inflammable + Plaintes	10 328
Revêtement (sol)	10 623
<b>TOTAL</b>	<b>72 981 €</b>
<b>Ratio m<sup>2</sup> (500)</b>	<b>146 €</b>



**Depuis les dernières élections Municipales et l'élection de M. Freddy JAHIER Maire, ma délégation de conseiller référent sécurité routière a été renouvelée, à celle-ci s'est ajoutée la mission de référent défense et référent frelon asiatique sur la Commune.**

**Je vais donc dans les lignes qui suivent vous faire part des actions que j'ai engagées depuis les élections, en concertation avec les membres du conseil municipal, et ce malgré la crise sanitaire qui frappe notre pays et par la même occasion notre commune.**

## RADAR PEDAGOGIQUE



Suite à l'achat d'un radar pédagogique par la Commune, j'ai mis en place des campagnes de relevés de vitesses des usagers de la route sur le réseau routier communal afin de mieux analyser les comportements. Pour cela j'ai choisi d'implanter le radar sur l'Avenue de la Princesse sur laquelle la limitation de vitesse est de 30 KM/H

et dans l'optique des futurs travaux de voirie prévus aux abords de l'ALSH. Cette campagne a eu lieu du 02/07/2020 au 18/08/2020. A partir des relevés, j'ai réalisé une synthèse qui révèle que la très grande majorité des usagers sont respectueux de la limitation (85% des véhicules roulent entre 0 et 45 km/h, vitesse moyenne 38 km/h).

Ensuite, j'ai positionné le radar sur la Rue nationale (axe limité à 50 KM/H) au sein de laquelle des travaux de voirie sont également prévus. Une fois de plus, les chiffres ont démontré un comportement très en adéquation avec la limitation décidée par le législateur (85 % des véhicules roulent entre 0 et 58 km/h, la vitesse moyenne enregistrée est 48 km/h). La prochaine étape est le positionnement du matériel sur la RD en approche de l'entrée de l'agglomération (vitesse limitée à 80 km/h) dont la configuration (arrivée sur un giratoire et peu de visibilité sur la gauche) demande une adaptation de la vitesse en fonction des risques encourus.

Toutes ces opérations ont pour but de faire connaître des comportements à risques et en fonction de cela de décider de la mise en place d'aménagements routiers nécessaires pour assurer la sécurité de tous les usagers. A nous élus de partager au mieux l'espace commun que sont les rues de notre commune.

## PERMIS PIETONS - PISTE VELO PERMIS INTERNET



Je me suis mis en relation avec les enseignants de nos écoles (Notre Dame de Kerdroguen et Le Petit Prince) pour inculquer les principes et faire passer le **permis piéton** aux enfants de CE2 et enfants de CM1 (ex CE2) n'ayant pu en bénéficier en début d'année pour cause de crise sanitaire. Mon action se déroule en plusieurs phases. La première consiste à prendre contact avec les élèves et évaluer leurs connaissances en matière du Code de la route en qualité de piéton et par la même occasion à l'apprentissage de certaines règles. La seconde intervention prévoit la révision de ce qui a été vu et à faire passer une petite évaluation aux élèves. Enfin la troisième phase est la remise du permis piéton aux lauréats, accompagnée de récompenses.



Au total 51 élèves ont passé le permis piéton et 49 enfants ont été admis. La Commune a souhaité récompenser l'ensemble des participants avec l'attribution de lots à tous.

**La piste vélo**, mise en place par des bénévoles de la Prévention Routière et réservée aux élèves de CM1 et CM2, s'est déroulée le 30 novembre et a bénéficié à 54 enfants des deux écoles.

**Concernant les permis internet** ce sont les élèves de CM2 qui sont concernés par cette action qui se déroulera courant mars-avril 2021 avec, à l'issue du contrôle, une remise de récompenses toujours offertes par la Municipalité. Trois phases sont également nécessaires : échanges, mise en garde des enfants sur les potentiels dangers en lien avec Internet et bien sûr la remise des permis et des lots. Cette année 30 élèves seront informés.



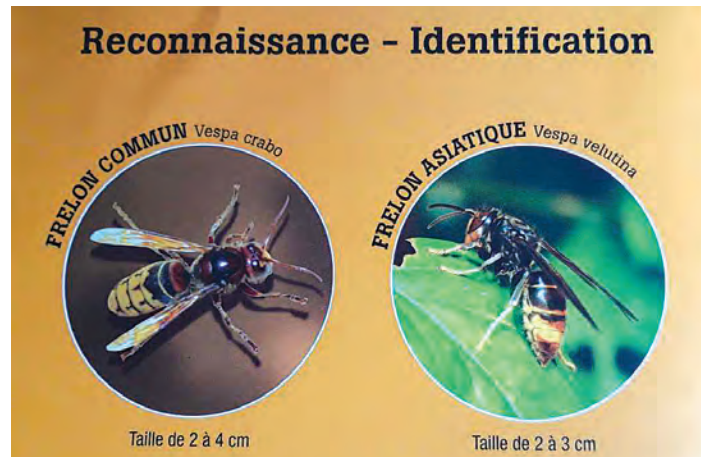
## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Nouvelle mission pour moi sur cette mandature. Mon rôle consiste à me déplacer chez les particuliers aux fins d'identifier l'espèce (frelon européen, asiatique ou autre insecte), mettre à disposition la liste des entreprises homologuées en mesure d'assurer la



destruction du nid. Enfin délivrer une attestation confirmant qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Celle-ci permettant ainsi au particulier de se faire dédommager des frais d'intervention du professionnel à hauteur de 90% répartis comme suit : aide GMVA 50% - aide de la Commune 40%. La destruction des nids a lieu du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre de l'année civile.

Depuis mi-juillet je suis intervenu à 10 reprises pour 5 découvertes de nids de frelons asiatiques, les 5 autres étaient des nids de frelons européens. Une diffusion au printemps prochain dans le flash info, rappellera la marche à suivre concernant l'éligibilité à la destruction des nids de frelons asiatiques.



**Un dernier mot pour vous inviter, dans cette période de crise sanitaire, à prendre bien soin de vous et de vos proches.**

Franck Josso



## Cérémonie du 11 novembre 2020

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, M. Fernand JOSSO, membre de l'UNACITA a lu le nom des 3 soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre. Ces 3 noms, oubliés de l'Histoire ont été rajoutés sur le monument aux morts.

## Chantiers citoyens

Cette année 2020, 4 chantiers de nettoyage ont été réalisés par les colpéens :

- Le mercredi 12 février : remise en état du chemin protégé longeant les étangs du CMCAS EDF
- Les mercredis 1<sup>er</sup> juillet et 14 octobre : nettoyage du cimetière ;

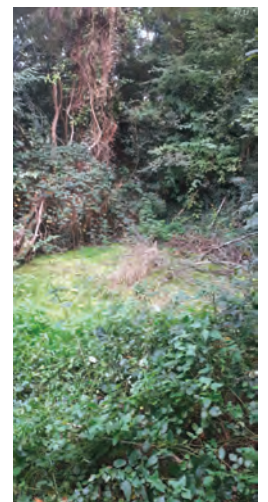
L'engagement "zéro phyto" pris par la commune empêche toute utilisation de désherbant chimique. En conséquence, la nature reprend ses droits. Ces interventions manuelles sont de plus en plus nécessaires.

- Le samedi 10 octobre : remise en état du lavoir de Coët Plat.

Ce lavoir, situé au nord de Colpo entre Hurpel et Pen er Ham, était encore utilisé il y a quelques années. Les pierres ont disparus mais la source est toujours aussi vive. La végétation sauvage avait envahi le site. Il est aujourd'hui dégagé. Ne reste plus qu'à le reconstituer.



Léo et Ilan sont venus prêter main forte à leur grand-père Thierry



## Colposcénies

Une seule représentation a pu être maintenue cette année.

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 la troupe du théâtre des Sables Blancs de Plouharnel a présenté la pièce "Je préfère qu'on reste amis" de Laurent Ruquier devant plus de 200 spectateurs.

La chorale Muna Wase, gospel et chants africains, prévue le 12 septembre et la pièce de théâtre "Un commissaire à cran" présentée par la troupe "Les arts et les Autres" de Auray et prévue le 6 décembre seront reprogrammées au 2<sup>e</sup> semestre 2021.



## Forum des associations



## Les Hivernales du Jazz

Organisées par Vannes Agglo, la programmation est pilotée par l'Espace Culturel de l'Hermine de Sarzeau.

Le samedi 11 janvier 2020 à l'Espace Camerata à Colpo, une douzaine de personnes a participé à un premier atelier de relaxation, autour d'une sieste jazz orchestrée par la chanteuse Lisa HURT. Accompagnée du guitariste Marc POUPIN, l'artiste a fait écho aux grandes voix de la musique afro-américaine, pour amener son public à la détente et à la relaxation.

Un moment de grâce pour tous les participants.

Avec des concerts et des expositions, les Hivernales du Jazz ont sillonné le territoire jusqu'au 6 février 2020.



Ouvert à la rentrée des vacances de la Toussaint en novembre 2019, le nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Colpo a été officiellement inauguré le samedi 8 février 2020, en présence des représentants de la CAF, des PEP 56, délégués chargés de la gestion de ce centre et des élus.



## Nouvelle salle

Une nouvelle salle a été ouverte à l'attention des associations. Située derrière l'église à l'entrée de l'ALSH, elle a une capacité d'environ 25 personnes, et est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran.



Vide grenier APEL  
Notre Dame  
De Kerdroguen

## Amicale Laïque Colpo

L'Amicale Laïque de COLPO, association loi 1901 repose sur le bénévolat. Elle œuvre actuellement au financement des projets pédagogiques à destination des enfants de l'école Le Petit Prince et est ouverte à toute personne souhaitant y adhérer.

### La composition du bureau est la suivante :

- Président : Jean-Yves LE BAYON
- Vice-Présidente : Christelle LANOU
- Secrétaire : Céline BARBIER
- Vice-secrétaire : Adeline HINDRE
- Trésorier : Sam BOINAMZE
- Vice trésorière : Christine JAN

Les bénéficiaires de l'association résultent :

- des deux événements organisés dans l'année : la randonnée semi nocturne dinatoire et la foire aux livres ;
- des cotisations des adhérents ;
- de la subvention de la municipalité.



La réussite de la randonnée semi dinatoire et de la foire aux livres a permis de remettre la somme de 3 500 € à l'équipe éducative de l'école Le Petit Prince contribuant ainsi aux divers projets pédagogiques.

L'Amicale ne pourrait exister sans le soutien de ses nombreux bénévoles. Ces bonnes volontés sont indispensables au bon fonctionnement des 2 manifestations et ont à cœur de permettre aux enfants de l'école Le Petit Prince de profiter de beaux moments.

Le contexte sanitaire de cette année ne nous a malheureusement pas permis d'organiser la randonnée et la Foire aux livres. Nous espérons vous retrouver nombreux en Juin et Octobre 2021 !

En attendant, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :

[m.facebook.com/Amicale-la%C3%AFque-de-Colpo-1007567866095304/](https://www.facebook.com/Amicale-la%C3%AFque-de-Colpo-1007567866095304/)

Comme chaque année nous collectons les ouvrages. Si vous souhaitez vous en séparer vous pouvez contacter Jean-Yves LE BAYON au 06.41.71.95.89.

*Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.*

## Association Elisa Baciocchi

### QUE DIRE DE L'ANNEE 2020 !!!



Pour notre club, l'année 2020 s'annonçait très prometteuse avec un nombre progressant de nos adhérents : 110 (105 en 2019). Une progression constante depuis 4 ans qui prouve que nos adhérents sont heureux de participer à toutes nos manifestations.

Mais, malheureusement, cause "covid 19", nous n'avons pu satisfaire les attentes de nos adhérents car ils aiment les lotos, belotes, sorties, bals et surtout les repas animés.

Malgré tout, nous avons pu nous retrouver en septembre au restaurant. Quel bonheur de voir le sourire, la gaité, la bonne humeur sur leur visage ! Alors, pour 2021, chers amis, nous comptons sur vous pour retrouver notre complicité, notre joie de vivre. Nos manifestations vont reprendre, nous l'espérons dès janvier. Faites connaître notre club à vos amis (es) qui s'ennuient, qui ont besoin de discuter, de sortir etc....

*Toute l'équipe du conseil d'administration vous souhaite une très belle nouvelle année et surtout une très bonne santé à vous et vos familles.*

## Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) Ecole Notre Dame De Kerdroguen

L'APEL est constituée d'une équipe dynamique et grandissante de 18 parents représentant les familles de l'école.

Elle assure le lien entre les parents et l'équipe éducative et elle participe à l'animation de la vie de l'école ainsi qu'au financement des sorties scolaires et animations pédagogiques.

Sur l'année 2019/2020, très particulière, l'APEL est heureuse d'avoir quand même pu contribuer au voyage des CE2-CM1-CM2 au ski et au programme Pop English pour les maternels. Elle a également financé des tablettes tactiles pour les classes ainsi que des sorties scolaires en rapport avec le thème de l'année qui était "l'image".

Pour participer au financement de ces projets et sorties, l'APEL avait organisé la traditionnelle fête de Noël et son 1<sup>er</sup> Vide Grenier. UN GRAND MERCI à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ces manifestations ! Pour cette nouvelle année 2020/2021, le thème retenu est "la forêt". Malgré les difficultés liées au contexte actuel, nous ne pourrons pas faire de vide-grenier, ni de loto mais nous allons tout mettre en œuvre pour pouvoir continuer à proposer de belles découvertes aux enfants.



### Voici les dates à retenir :

Dimanche 20 juin 2021 : Kermesse

**A noter :** dorénavant, nous n'organisons plus de collecte de papier.

### BUREAU

Présidente : Charlène CHENU  
Vice-président : Wilfried FERRY  
Secrétaire : Hélène GUILLO

Secrétaire adjointe : Anne LE GAL  
Trésorier : Loïc BRISSON  
Trésorière adjointe : Sabrina FIEVET



Adresse mail : [apel.ndk56@gmail.com](mailto:apel.ndk56@gmail.com)



## Colpo Athlé Plaisir

### Le mot de la Présidente

*J'ai l'honneur d'être pour la quatrième année consécutive la Présidente du club de Colpo Athlé Plaisir. En effet, ce club d'athlétisme affiche une très belle dynamique avec une croissance régulière du nombre de licenciés, de bons résultats, des jeunes lors des compétitions de cross, des rencontres d'athlétisme mais aussi des adultes lors des compétitions de course sur route, en trail ou en marche nordique. Nos licenciés ont tout de suite adhéré aux valeurs véhiculées par le club : le sens du partage, du dépassement de soi mais également l'esprit collectif et la convivialité. Nous avons la chance de pouvoir proposer de nombreux créneaux pour les entraînements grâce à nos différents coachs mais également grâce à l'engagement des bénévoles. L'investissement de chacun est pour tous une réelle source de satisfaction. Faire partie du club, c'est l'assurance de pouvoir faire du sport dans une bonne ambiance, de progresser grâce à des séances dynamiques et variées, de se mesurer aux autres...  
Finalement associer Sport et Plaisir !*



Jocelyne Le Dem

### La course solidarité Colpo-Sainte-Anne d'Auray

A travers cette journée conviviale et solidaire, nous tenons, chacun et chacune à témoigner notre engagement contre la maladie et apporter notre soutien à toutes les personnes touchées de près ou de loin par le cancer. L'argent récolté est reversé à l'association Faire Face Ensemble de Vannes, qui œuvre pour aider les malades du cancer et leur famille

C'est une somme de près de 2 500€ récoltée depuis la création de cette balade solidaire.

### Les sorties clubs

- Une quarantaine d'athlètes du club se sont déplacés à Plourhan (Côtes d'Armor) pour participer au Trail Glazig. Une sortie sur un week-end avec hébergement en gîte qui permet de conjuguer sport et convivialité dans un cadre magnifique.



- Dans le cadre du Téléthon 2019, une quinzaine de coureurs et marcheurs se sont retrouvés à Plumelec pour participer à la randonnée et contribuer ainsi à aider à la recherche sur les maladies génétiques.

- Journée sportive et solidaire " Des papillons pour Louna" le samedi 29 août 2020.

Plus de nombreuses sorties délocalisées dans le cadre de nos entraînements.

### Les moments conviviaux :

- La galette des rois



- Halloween



- Soirée Père Noël

- La chasse aux œufs

- Sortie nocturne pour la chasse... au dahu

- La fête du 14 juillet (malheureusement annulée cette année)

### Compétitions : les résultats marquants

Malgré un contexte difficile lié à la pandémie, les athlètes ont brillamment représenté les couleurs du club sur les épreuves maintenues au calendrier

Au départemental de cross à Pontivy, 7 athlètes se sont qualifiés pour le championnat de Bretagne :

En marche nordique, au championnat de France, notre représentant Mickaël Le Mestric a parcouru les 13 kms en 1h34'04" finissant à la 111<sup>e</sup> place sur 400.

C'était une première en France, le Club Union Perpignan Athletic organisait le 15 septembre 2020,





un événement de portée mondiale, en l'occurrence une manche de la Coupe du Monde de Marche Nordique. Pour cet événement exceptionnel, le club avait un représentant en la personne de Mickaël Le Mestric.

Au championnat de Bretagne à Pacé, nos deux représentants, à savoir Mickaël Le Mestric et Serge Le Nivet, terminent respectivement à la 48<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> place. Sur la nocturne NaturaXtrem à Séné, première marche nordique en compétition et premier podium pour Anne Marie L'Helgouarc'h sous les couleurs de Colpo Athlé Plaisir accompagnée pour l'occasion par le coach Éric.



Dernière manche du CNB 2020, Mickaël Le Mestric termine à la 27<sup>e</sup> place (3<sup>e</sup> Master 2) en 1h10'19. Sur les épreuves hors stade, plusieurs athlètes ont fait bonne figure soit en trail, soit sur route. Du compétiteur au simple pratiquant, tout le monde a sa place au sein du club.

## La rentrée pour le club Colpo Athlé Plaisir

A l'issue de l'assemblée générale le samedi 09 octobre 2020, un nouveau bureau a été constitué pour "piloter" le club et ses 120 licenciés.

### La composition du bureau :

- Présidente : Jocelyne Le Dem, réélue
- Vice-Président : Alain Mahé, réélu
- Secrétaire : Jean-Yves Audo, réélu
- Secrétaire adjointe : Anne-Marie L'Helgouarc'h, élue
- Trésorière : Peggy Valder, réélue
- Trésorière adjointe : Véronique Buquen, réélue

## Séance de reprise pour les catégories EA-PO\*saison 2020-2021

Une trentaine d'enfants a intégré l'école d'athlétisme en catégories EA-PO\* et une vingtaine dans les catégories supérieures BE-MI-CA\* pour cette rentrée 2020 encadrée par les entraîneurs Gwendal Le Goff et Olivier Valder plus des bénévoles du club. Après un rappel des consignes mises en place pour l'encadrement et les directives liées au covid 19, chacun et chacune, aux travers des différents ateliers mis en place, a pu s'exprimer et également faire connaissance des membres du groupe.

\* Eveil athlétique Poussins

\*Benjamins-Minimes-Cadets



## ES Colpo



Pour la saison 2020-2021, on compte toujours 2 équipes seniors avec une quarantaine de licenciés (9 recrues en début de saison). L'équipe A évolue en D2 et l'équipe B vient de monter en D3. Pour les équipes jeunes, on compte 29 joueurs (de l'école de foot aux U17).

Le contexte sanitaire de cette année nous a contraint à reporter la date de la Paëlla à emporter qui devait se tenir le samedi 7 novembre dernier. Une soirée raclette sera également proposée au cours de l'année 2021, si les conditions sanitaires s'améliorent et nous le permettent.

Pour cette nouvelle saison, le club a mis en place son site internet ! On y retrouve les dates des matchs, les

classements des équipes, des informations pratiques ainsi qu'une galerie photo. Vous pouvez le consulter sur <https://escolpo.wixsite.com/website>

**L'ES Colpo vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2021 !**

### Contact Séniors :

Roland LAIR, président : 06 84 60 44 84

Catherine JAFFRÉ, vice-présidente : 06 85 81 07 59

Francis CAUDAL, secrétaire : 06 25 33 57 01

### Contact Jeunes :

Mikaël BERNARD : 06 14 55 19 32

Facebook : ES Colpo

Site internet : [escolpo.wixsite.com/website](https://escolpo.wixsite.com/website)

## Comité de jumelage Colpo - Villa Vicentina



2020 aurait dû être une année de retrouvailles et d'échanges avec nos amis italiens afin de fêter l'anniversaire du jumelage entre Colpo et Villa Vicentina. 20 ans, déjà ! Aujourd'hui, Villa Vicentina est devenue Fiumicello - Villa Vicentina à la suite d'une fusion entre les deux communes italiennes.

Mais ce n'est que partie remise, nous espérons que 2021 sera une année plus propice pour nous revoir ! En attendant, les cours d'italien ont repris fin septembre avec la mise en place d'un troisième cours afin de respecter les distanciations et avec masque obligatoire. 25 élèves se sont inscrits et suivent avec assiduité les cours de Francesca.

Les cours ont lieu le lundi (débutant), le mercredi (intermédiaire) et le vendredi (confirmé) de 17 h 30 à 19 h. La cotisation à l'année est de 200 € par élève.

Le Comité de Jumelage souhaite aux Colpéens que 2021 soit une année d'espoir, de liberté et de vie sociale retrouvée !



**BUON ANNO 2021 E TANTI AUGURI !**

## Dañs Héol



l'Espace CAMERATA tous les jeudis (sauf vacances scolaires)



de 18 h 30 à 19 h 15 pour la Zumba

Kids (70€ l'année dont 15 € pris en charge par la Mairie de Colpo pour les colpéens de 8 à 12 ans ramenant la cotisation à 55 €) et de 19 h 30 à 20 h 30 pour la Zumba Adultes (80 € l'année). Depuis le début de sa création DAÑS HEOL se déplace en extérieur pour diverses animations telles que le Marché de Noël de Colpo, le Marathon de Vannes, aux fêtes de la musique, au Speed Park de Vannes etc...



DAÑS HEOL est une association de ZUMBA qui a vu le jour à Colpo en 2017 et propose des cours Adultes et Kids avec une professeure diplômée : Adeline GOMEZ-RODRIGUEZ. Comme les années précédentes, les cours se déroulent à

## Culture&senS

En activité depuis 2011, Alexia BONIN, propose depuis 2019 sophrologie, méditation et Qi Gong à Colpo. Une passion : partager avec le plus grand nombre les bienfaits de ces techniques et disciplines qui lui ont permis de recouvrer la santé après différentes douloureuses épreuves de la vie.

Alexia Bonin, via Culture&senS, propose des séances collectives de **sophrologie, méditation en conscience** et de **Qi Gong à but thérapeutique**. Ces séances induisent un profond lâcher prise et visent principalement à dynamiser les processus de guérison, en éveillant les sens, libérant l'esprit afin de permettre à chacun de vivre intensément chaque instant dans le confort souhaité.

### Evénements Culture&senS :

- Soirées de Lune à l'Autre,
- Dimanche sérénité,
- Week-end évasion sensorielle,
- Festival des arts énergétiques, Salon bien-être et santé, ...

Des moments privilégiés de développement personnel, une pause réconciliation et partage, de nombreux ateliers pour vous.

Les 19 et 20 septembre a eu lieu, malgré un contexte sanitaire contraignant, le 5<sup>e</sup> festival des arts énergétiques à l'Espace Camerata. Exposants et visiteurs ont été ravis de la tenue de cet événement dont **la 6<sup>e</sup> édition aura lieu les 20 et 21 mars 2021**. L'objet de ce salon bien-être et santé est de permettre aux professionnels, thérapeutes et artistes de partager leur passion avec le public, de répondre aux questions, proposer des soins, animer des conférences, ateliers et initiations.

Des stages en week-end, des ateliers en journée, en après-midi ou en soirée sont organisés dès que le contexte sanitaire le permet. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de l'association [www.cultureetsens.org](http://www.cultureetsens.org)

Pendant les périodes de vacances scolaires et de confinement, tous ceux qui le souhaitent peuvent continuer à pratiquer en autonomie grâce aux vidéos postées sur la chaîne YouTube Culture&senS [https://youtube.com/channel/UC1M\\_4deCqQ1V37qn06xFDNw](https://youtube.com/channel/UC1M_4deCqQ1V37qn06xFDNw). Les séances, enregistrées in situ, assurent un support pour un accompagnement complet au quotidien ou le plus souvent possible à tous ceux qui le souhaitent.

Dans les écoles, Alexia intervient auprès des enfants, parents et enseignants. Après des séances de relaxation dans les écoles de Kerhéro et Plumelin, d'autres vont suivre.

En effet, le constat est souvent le même dans les classes : les élèves sont fatigués, ils ont du mal à se concentrer et à fixer leur attention.



Rythmés par les histoires racontées par Alexia BONIN, les exercices s'enchaînent de façon fluide et ludique. Ils vont découvrir des exercices simples pour canaliser leur énergie et se recentrer sur les apprentissages. Les enfants, vont aborder avec leur institutrice, des jeux de relaxation allant de la respiration consciente à la visualisation en passant par l'éveil corporel et sensoriel. Les activités se déroulent sur une période déterminée, en accord avec le thème choisi par l'école, à raison de 30 minutes par séance, dans la salle appropriée.

On y apprend à faire face au quotidien, à regarder, à écouter, à découvrir ses émotions et comment elles se manifestent dans le corps. La relaxation par le jeu procure aux enfants un état de bien-être, de calme et de concentration. Le stress musculaire et mental diminue, la qualité d'écoute s'améliore et la confiance en soi augmente. La relation à l'autre et avec le monde qui nous entoure évolue et les esprits s'apaisent.

Les institutrices y développent également leurs compétences et acquièrent, en même temps que les enfants, des techniques simples, reproductibles à souhait, qui aident peu à peu à se recentrer sur l'instant présent et à prendre du recul par rapport à l'agitation et aux ruminations. Chacun remplit ainsi peu à peu sa propre boîte à outils mentale et physique.

Grâce à cette initiative, apportée dès leur plus jeune âge, les enfants vont construire des bases solides pour plus tard.

Une séance est ensuite proposée aux parents afin de continuer la démarche en famille pour des effets durables pour tous.

En raison du contexte sanitaire nouveau, Alexia pourrait être amenée à intervenir dans les hôpitaux, EHPAD et autres institutions recevant des personnes ayant vécu des événements ayant pu affaiblir lourdement leur système immunitaire. Sophrologie, Qi Gong et méditation apportent une réponse douce et efficace pour recouvrer la santé et une hygiène de vie stable.

**Contact :** [cultureetsens@gmail.com](mailto:cultureetsens@gmail.com), 06 89 08 69 16, [www.cultureetsens.org](http://www.cultureetsens.org)

**YouTube :** [youtube.com/channel/UC1M\\_4deCqQ1V37qn06xFDNw](https://youtube.com/channel/UC1M_4deCqQ1V37qn06xFDNw)

Alexia Bonin

## Krollerion Lan Vaoz, les danseurs de Lanvaux

Voici quelques nouvelles de cette année si particulière !

Le début 2020 a été marqué par une animation auprès d'un public de personnes en situation de handicap à Locqueltas. Ce rendez-vous annuel est toujours pour nous un moment fort, cela nous a encore fait chaud au cœur de constater à quel point cette animation procure du plaisir et de la joie ! Et, même si les pas et le rythme n'étaient pas "académiques", c'était pour tous tonique et sympathique !

Et puis, comme pour vous tous est arrivé le confinement, et sa kyrielle d'interrogations ! les animations seront-elles maintenues ? reportées ?

Bien entendu, notre Fest Deiz de début mai a été annulé, puis de même pour les autres prestations de l'été.

Quand la rentrée fut venue, nous nous sommes

interrogés sur l'opportunité de reprendre ou non nos activités. Ayant pris connaissance des protocoles proposés par la Fédération Kenleur et la municipalité, nous avons décidé de surseoir à la reprise des cours et d'attendre des jours meilleurs !

Et pourtant nous avons des projets pour cette rentrée, avec notamment la proposition d'un cours débutant avant le cours des confirmés ! Nous espérons que ce n'est que partie remise et que nous pourrons le proposer à la rentrée de septembre 2021 ! Nous serons heureux bien entendu de reprendre nos activités dès que cela sera possible ! Cela promet des moments de fous rires car nous aurons oublié bien des pas !

Il faudra mettre les bouchées doubles si nous voulons être au point lors de notre Fest Deiz !

Prenez date pour le dimanche 2 mai 2021 !

Et attendant, prenez soin de vous et de vos proches !

## A.V.P.C.56

Cette année 2020, l'A.V.P.C.56 n'a fait aucune course en raison de la crise sanitaire.

Cependant, sur une demande du Père Noël, l'association a installé une boîte aux lettres du Père Noël dans notre bourg de COLPO.

Une animation très appréciée des enfants et des assistantes maternelles.

Nous souhaitons pour 2021 que toutes les animations reprennent et redonnent joie de vivre à tous.

L'A.V.P.C.56 vous souhaite une bonne année 2021.

Nous remercions aussi le Club Elisa pour sa participation

## Dynamic'Gym

La saison 2019-2020 a débuté dans l'enthousiasme et la joie de refaire de la gymnastique ensemble.

Tout était au beau fixe :

- nombre d'adhérents croissant,
- nouveau moniteur, Gwendal le Goff pour le groupe "adultes".

- le groupe "seniors" continue avec Kevin
- 6 mois de gymnastique dynamique et douce
- fin janvier, l'occasion de se réunir toutes et tous autour d'une galette (voir photo ci-dessous)
- et puis : COVID-19 !!!!!!! "L'annus horribilis" débute.

Suivant, comme tout le monde, les directives gouvernementales, Dynamic Gym arrête toute activité.

Les réunions du bureau et les conseils d'administration ont lieu en visioconférence. Pas d'AG cette année ! Pas de repas de fin d'année ! Du repos complet jusqu'à la nouvelle saison. Dommage ! Mais nous ne perdons pas notre enthousiasme pour planifier le nouveau départ pour la saison 2020-2021, qui nous l'espérons débutera sous de meilleurs auspices...

A noter : des T-shirts bleu-roi avec le logo Dynamic'Gym ainsi que celui de notre sponsor, sont disponibles à seulement 5 €.



**Bonne année dynamique à toutes et tous.**

**L'équipe Dynamic'Gym Colpo**

### Contacts

Maud LE GALLIC	07 69 50 42 07	Présidente
Thierry LABYT	06 20 68 27 05	Vice-président
Lucie-Anne STÉPHAN	06 21 17 80 34	Trésorière

### Horaires des cours

Lundi 17 h - 18 h

Mardi 20 h 05 - 21 h 05



## Ligue Régionale de Tir de Bretagne



La traditionnelle Assemblée Générale de la Ligue a pu se dérouler le dimanche 25 octobre 2020 à l'Espace Camerata de Colpo. Cette assemblée, très importante cette année, puisque

élective, (élections tous les 4 ans), a pu se dérouler grâce au protocole sanitaire très strict mis en place et à l'autorisation de la Préfecture du Morbihan et de la mairie de Colpo. Ce protocole a été suivi très scrupuleusement par l'ensemble des personnes présentes.

À l'issue des votes, Martine GUÉZEL, (*au centre sur la photo*), Présidente sortante a été réélue à son poste. 7 nouveaux élus ont fait leur entrée au Comité Directeur.

Le siège de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne se situe à la Maison des Associations, 11 Bis Avenue de la Princesse, 56390 COLPO.

Si vous désirez des informations sur le tir sportif, n'hésitez pas à nous contacter au :

Téléphone : 02 97 66 35 64 - Mail : [tir-bretagne@orange.fr](mailto:tir-bretagne@orange.fr)

Site Internet : <http://www.tir-bretagne.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/LigueTirBretagne@LigueTirBretagne>

*La secrétaire de la Ligue : Marie-Laure GAIN*



## La Locomotive Colpéenne

Les traditionnelles courses cyclistes organisées sur la commune par la "Locomotive Colpéenne" n'ont pu avoir lieu en raison de la situation actuelle. Pour autant, l'équipe organisatrice reste motivée pour l'édition 2021 et vous donne rendez-vous le dimanche 4 avril prochain si la situation le permet.

Merci à l'ensemble des bénévoles et partenaires pour leur soutien.

*Le bureau de la Locomotive Colpéenne*



## UNPRG - UD - 56

### Les associations et le devoir de mémoire résistent à la Covid-19.

La Covid-19 bouleverse toutes nos habitudes, notamment nos relations sociales et associatives. Dans les villes et dans les petites communes les associations ont dû et su s'adapter à la crise sanitaire. Avec le nouveau confinement, les personnes âgées sont les premières à être isolées. La pauvreté et la précarité s'accroissent, les demandes aux associations caritatives, se font plus nombreuses. Cette situation sanitaire exceptionnelle, économique et sociale majeure, que nous vivons nous invite plus que jamais à être plus solidaire, à aller au-devant des plus fragiles, des plus nécessiteux d'entre nous et à renforcer le lien de proximité entre actifs et retraités. La pandémie a également mis un coup d'arrêt aux commémorations et devoirs de mémoire, contrairement aux autres années comme au mémorial de Botségalo dans les bois de Lanvaux. Les cérémonies sont organisées en comité restreint, l'UNPRG UD 56 ne peut y assister. Malgré la crise sanitaire, conforme à sa devise : Unir - Soutenir - Agir, l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie se mobilise et adapte ses activités pour continuer à apporter son soutien à ses 30.000 adhérents et au monde combattant.

*Jean, François Stephan*

*Président départemental UNPRG UD 56*



## Mys'terre golfe : voyage dans les Landes de Lanvaux

Mys'terre golfe : voyage dans les landes de Lanvaux  
A partir du 15 juillet, l'agglomération a proposé une enquête grandeur nature pour faire découvrir son territoire. Ce jeu, gratuit et ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux. Le premier épisode amènera les joueurs à percer les secrets des landes de Lanvaux en résolvant énigmes et casse-têtes improbables.

### Prêts pour mener une enquête grandeur nature ?

#### Le concept :

- ↗ Jouer et découvrir le territoire
- ↗ Vivre une expérience immersive et ludique
- ↗ Explorer des lieux historiques et patrimoniaux inattendus

#### Pour qui ?

Habitants, touristes, famille, groupe, adultes avec ou sans enfants, ce jeu s'adresse à tous.

#### Comment jouer ?

Il suffit de retirer gratuitement un livret de jeux dans les bureaux d'informations touristiques de l'office de tourisme et chez des partenaires.

#### La règle du jeu :

Le principe est simple. Les joueurs devront résoudre des énigmes, démêler des casse-têtes improbables et déchiffrer des messages cryptés mystérieux sur différents sites. A chaque étape résolue les joueurs récupéreront un autocollant dans les bureaux d'informations touristiques de l'office de tourisme et chez des partenaires. Les autocollants réunis permettront alors d'accéder à l'énigme finale.

#### 1<sup>er</sup> épisode : voyage dans les landes de Lanvaux

Ce premier scénario est basé sur une fiction à travers le temps et l'espace. Il s'appuie sur le patrimoine et l'histoire des landes de Lanvaux. Il s'agit d'aider, Pierre Beux Chataignes, crypto-archéologue, à mener son enquête.

5 lieux pour découvrir l'énigme finale

Le livret de jeux va guider les joueurs sur 5 communes : Plaudren, Colpo, Grand-Champ, Brandivy, Monterblanc.

#### Sur chaque site, les joueurs :

- ↗ trouveront des tables qui les aideront à résoudre des énigmes.
- ↗ pourront visionner une vidéo très courte pour se plonger dans l'histoire ...

Pour ce 1<sup>er</sup> épisode 5 autocollants sont à réunir pour percer le secret des landes de Lanvaux !



#### Informations pratiques :

- Pas de chrono : il s'agit de jouer à son rythme. Il est possible de faire chaque site au fil du temps, tout en respectant les sites visités.
- Compter a minima deux heures par site
- Prévoir un moyen de locomotion pour se rendre sur les différents sites. Les joueurs peuvent louer des vélos électriques à Grand-Champ, service mis en place par la commune. Ils pourront également découvrir les chemins de randonnée, les circuits trail et R-Bikes. Toute cette offre est disponible à l'office de tourisme.

Labellisée depuis 2015,  
la commune de Colpo  
reçoit chaque année  
les vœux de la Fédération  
Européenne  
des Cités Napoléoniennes.



Joyeux Noël et bonne nouvelle année!  
- Frohe Weihnachten und ein gesundes neues Jahr!  
Buon Natale et Felice Anno Nuovo!  
Wesołych świąt bożego narodzenia i szczęśliwego nowego roku!  
¡Feliz Navidad y un Feliz Año Nuevo!  
С Рождеством и счастливого нового года  
Merry Christmas and a happy new Year!



## Colpo soutient "Agriculteurs de Bretagne"

Lors de la séance du 24 novembre 2020, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération pour adhérer à Agriculteurs de Bretagne.



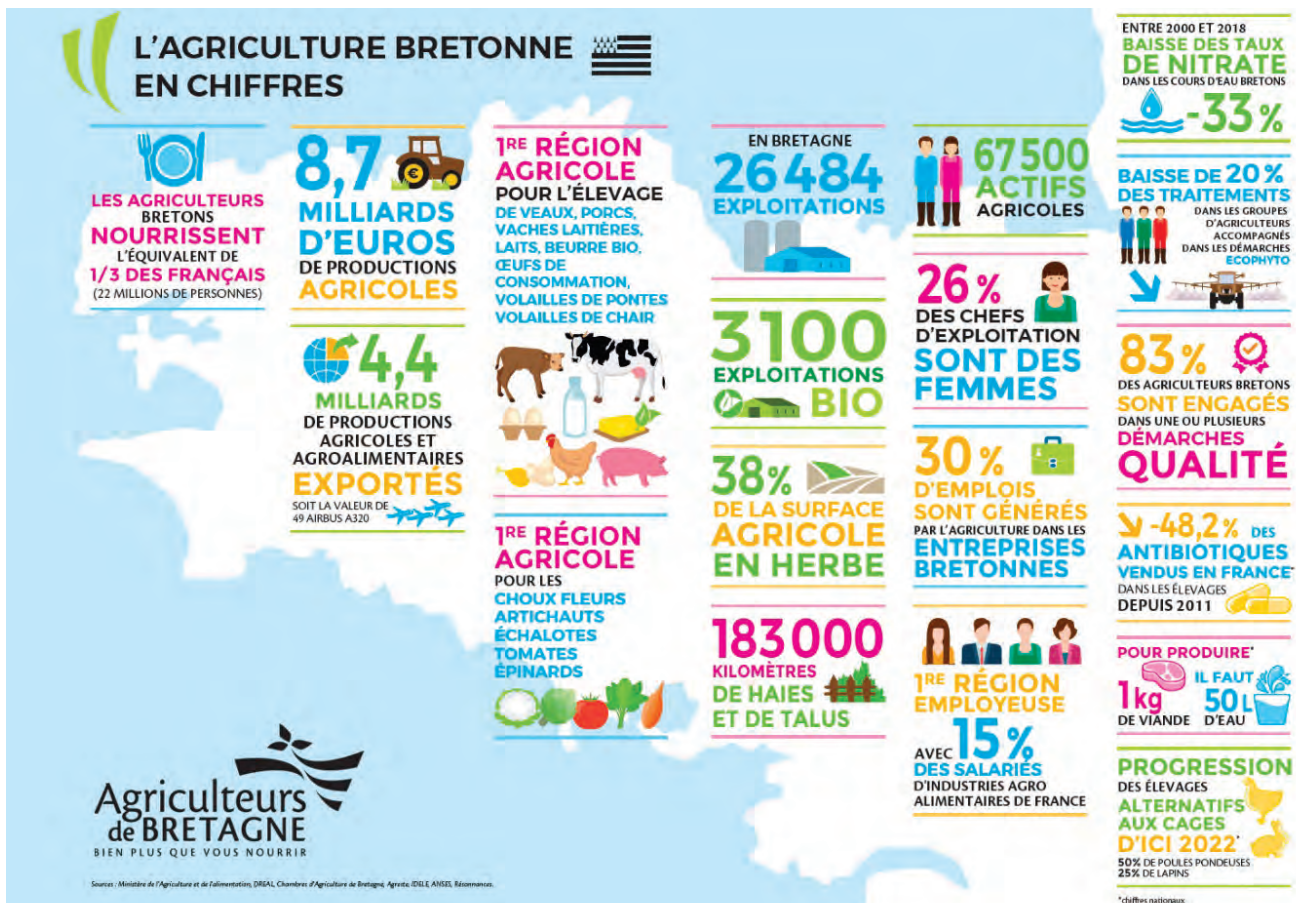
### Qu'est-ce qu'Agriculteurs de Bretagne ?

Agriculteurs de Bretagne est une association loi 1901, a-politique et a-syndicale, créée en 2012. Y adhèrent des personnes individuelles (agriculteur.trices et symptathisant.es : plus de 3300), des organismes et entreprises partenaires (plus de 150) et des communes (plus de 170). Agriculteurs de Bretagne porte une démarche de communication collective et positive visant simplement à rétablir des vérités face aux nombreuses et fausses affirmations qui décrivent notre agriculture. La méthode d'Agriculteurs de Bretagne est de donner la parole aux agriculteur.trices à travers des actions de communication (Portes ouvertes "Tous à la ferme", Interventions écoles, Réseaux sociaux...) pour parler vrai.

### Pourquoi Colpo a décidé d'adhérer à Agriculteurs de Bretagne ?

A travers cette adhésion, Colpo veut témoigner sa reconnaissance et son soutien aux 20 entreprises agricoles de son territoire. La crise sanitaire nous a rappelé l'importance de la souveraineté alimentaire. L'agriculture française a été classée par le magazine "The Economist" comme la plus durable du monde sur 3 années consécutives. Force est de constater que l'agriculture bretonne occupe une place de choix dans l'agriculture française. L'agriculture de notre commune est à l'image de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain : diverse et diversifiée avec du lait, du porc, de la volaille, des cultures, du maraichage, des pommes à cidre... en filières longues ou en circuits courts... des fermes équestres... en conventionnel ou en agriculture biologique... Cette agriculture répond ainsi à la diversité des attentes et des pouvoirs d'achat. Si tout n'est pas parfait, reconnaissons tous les progrès réalisés. De nombreux observateurs mettent en évidence qu'aucun secteur d'activité n'a fait preuve d'autant d'adaptations. Demain, l'agriculture sera très certainement source de solutions à de nombreux problèmes : stockage de carbone et changement climatique, production de matériaux et d'énergies renouvelables...

Pour en savoir + : [www.agriculteurs-de-bretagne.bzh](http://www.agriculteurs-de-bretagne.bzh)



## Naissances

Elyas GENC	03/01
Joséphine DEGOIS	10/01
Raphaël LE PALUD	17/01
Lüna JAN BOINA MZÉ	17/01
Noémie GRONDIN-PIQUET	03/03
Côme GEFFRAY	06/03
Ewen SPENCER	06/03
Adèle DECRESSAINT	06/03
Katell LAMBOTIN	14/03
Logan LE STER	16/03
Yaël CHARPENTIER	21/03
Izïa JOUANGUY	29/03
Jade EVAÏN	01/04
Manon MORIN	06/05
Énaël COSSÉ	11/05
Camille RUELLE	12/05
Taïs LECUYER	29/05
Léonard LE ROY	26/07
Abel BROHAN	30/08
Soan CARIO	06/10
Maho CARIO	06/10
Célestin PÉDRON	10/10



**Nos félicitations aux heureux parents  
et nos meilleurs vœux de bonheur  
aux nouveaux-nés**

## Mariage

Morwenna LE CUNFF	et Marin BOURDEAU DE FONTENAY	06/06
Guenhaëlle CAUDAL	et Philippe DESSUANT-BRUGIER	27/06
Lucie AFONSO	et Emilien HIVERT	08/08
Laure LE JEUNE	et Jérémie DELY	21/08
Lucie MOURAUD	et Ludovic QUERAUX	22/08
Anne-Sophie GILLET	et Kevin DENOUAL	25/09
Alicia LAMOUR	et Romuald ANDRE	26/09



**Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés**

## Décès

Alphonsine LE HÉNANF	18/02
Jacques LHOMME	20/02
Thierry JÉGOUSSE	01/03
Maurice DANIEL	30/03
Joseph LE GLÉVIC	26/06
Théophile KERLEAU	03/07
Roland LE GARGASSON	07/08
Yvonne JÉHANNO	08/08
Thérèse DENOUAL	11/08
Huguette LORIC	14/08
Thérèse SAMSON	16/08
Anne LE GUEN	26/08
Simone CARO	16/09
Séraphine CADORET	04 /11



**Nos sincères condoléances  
aux familles des défunts**



## MAIRIE

12, avenue de la Princesse - 02 97 66 82 08  
mairie@colpo.fr - www.colpo.fr

Accueil : du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Mardi et samedi : 9 h à 12 h - Fermée l'après midi

## MÉDIATHÈQUE "VOYAGE DANS LES PAGES"

12, Avenue de la Princesse - 02 97 66 33 46

Ouverture : Mardi de 16 h 30 à 19 h

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h 00 à 12 h 30

## ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie une fois par mois  
Uniquement sur rendez-vous - 02 97 69 51 76

## SANTÉ

### Médecins

Docteurs

Céline GESLIN, Yann TARDY, Julie HERMANN, Antoine SENNERICH  
5, Avenue G. Brassens - 02 97 66 80 37

### Diététicienne - nutritionniste - spécialiste du Sportif

Mme Laura BORGIOU

Cabinet médical : 5, Avenue G. Brassens

Uniquement sur rdv - 06 35 97 63 36

### Cabinet Infirmier

Mmes Yvonne LE FALHER, Catherine LE FEVRE, Agnès HELLEC  
et M. Benjamin JAHIER

5, Avenue G. Brassens - 02 97 66 87 88

### Chirurgien dentiste

Docteur Sylvie GUILLEMOT

47, avenue de la Princesse - 02 97 66 80 49

### Pharmacie

M. Loïc MAQUAIRE, Docteur en Pharmacie

8, avenue de la Princesse - 02 97 66 80 95

### Kinésithérapeutes

Mme Gaëtane LIVET et M. Vincent RIGAL

5, rue des Rosiers - 02 97 66 86 90

M. Sébastien DAVOINE

4, avenue de la Princesse - 02 97 61 68 17 - 06 23 89 65 35

### Ostéopathes

Mmes Karen LOUER et Anne-Sophie VAULÉON

22, Avenue de la Princesse - 06 65 23 45 46

## URGENCES

SAMU 15 - POMPIERS 18 - POLICE 17 - GENERAL EUROPE 112

## CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Domaine de Korn er Houët - 02 97 66 32 00

direction.korn-er-houet@ugecam.assurance-maladie.fr

## SERVICES A LA PERSONNE

Présence verte - 02 97 46 51 23

AMPER - 02 97 46 51 97

## LA POSTE

11, avenue de la Princesse

02 97 66 82 33 - www.laposte.fr

Du mardi au samedi : de 9 h 30 à 12 h

## PAROISSE

Presbytère de Locminé - Abbé Firmin MENDOUGA

5, place du Marché - 56500 Locminé

02 97 60 00 25 - <http://www.locmine-catholique.fr>

## ECOLE

### Ecole publique "Le Petit Prince"

9, avenue de la Princesse

Directrice : Mme Marine SEGEART

Ecole primaire tél/fax 02 97 66 83 77

Ecole maternelle tél/fax 02 97 66 88 70

[le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr](mailto:le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr)

### Ecole privée "Notre Dame de Kerdroguen"

2, rue Job Le Bayon

Directeur : M. Yoann GUEGUEN

Tél/fax 02 97 66 83 64 - [ndk.colpo@yahoo.fr](mailto:ndk.colpo@yahoo.fr)

## ALSH PLANETE ENFANTS

Direction : Claire MARTIN-ANGEVIN

Coordination Meucon / Colpo : Marie CORVENNE

02 97 66 89 49 - 06 34 08 68 54 - [alsh.colpo@lespep56.com](mailto:alsh.colpo@lespep56.com)

## RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels)

Route de Kermoch 56390 Grand-Champ

02 97 66 47 69 / 02 97 60 71 51 - [ripam@grandchamp.fr](mailto:ripam@grandchamp.fr)

[www.grandchamp.fr/relais-intercommunal-parents-assistants-maternels](http://www.grandchamp.fr/relais-intercommunal-parents-assistants-maternels)

## EQUIPEMENTS GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

### Collecte des déchets :

GMVA : Service prévention et gestion des déchets

02 97 68 33 81 - [dechets@gmvagglo.bzh](mailto:dechets@gmvagglo.bzh)

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/dechets](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/dechets)

### Déchèterie de Locmaria-Grand-Champ :

GMVA : Service prévention et gestion des déchets

02 97 68 33 81 - [dechets@gmvagglo.bzh](mailto:dechets@gmvagglo.bzh)

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

### Horaires Été

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h 30 - 11 h 50 / 14 h 30 - 18 h 20

Samedi 9 h 30 - 12 h 35 / 13 h 30 - 18 h 20 - Mardi dimanche Fermé

### Horaires Hiver

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h 30 - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50

Samedi 9 h 30 - 12 h 35 / 13 h 30 - 17 h 50 Mardi, dimanche Fermé

## Piscine Aquagolfe Grand-Champ :

Rue du Général de Gaulle - 56390 Grand-Champ

02 97 66 78 62 - [piscine.grandchamp@gmvagglo.bzh](mailto:piscine.grandchamp@gmvagglo.bzh)

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)



Nom Association	Présidence	Téléphone	Mail
<b>A.P.E.E.P.</b>	Sébastien BOURDAIS	02 97 61 84 87	apeepcolpo@gmail.com
<b>A.P.E.L. Notre Dame de Kerdroguen</b>	Charlène CHENU	06 19 74 36 74	apel.ndk56@gmail.com
<b>A.R.K.A.</b>	Catherine GOUESSANT	06 50 85 64 93	asso.arka@orange.fr
<b>A.V.P.C. 56</b>	Bertrand SAMSON	02 97 66 84 34 06 02 24 68 86	avpc56@orange.fr
<b>Amicale Laïque</b>	Jean-Yves LE BAYON	02 97 66 87 09	jean.yves.le.bayon@free.fr
<b>Colpo Athlé Plaisir</b>	Jocelyne LE DEM	06 08 74 98 28	jocelyne.ledem@wanadoo.fr
<b>Badminton Club "Les Fous du Volant"</b>	Gilbert LE NY	06 12 76 21 91	lfdv56@hotmail.fr
<b>Club Elisa Baciocchi (Club des Aînés)</b>	Francine BROSSE	02 97 66 85 52	assoc.elisabaciocchi@gmail.com
<b>Comité de Jumelage "Colpo - Villa Vicentina"</b>	Marie-Bernard BROUDIC	06 35 15 40 39	comitejumelagecolpo@gmail.com
<b>Dynamic Gym</b>	Maud LE GALLIC	06 60 52 43 03	dynamicgym.colpo@gmail.com
<b>Entente Sportive Colpéenne</b>	Roland LAIR	02 97 66 84 00 06 84 60 44 84	yolande.lair@gmail.com catlegov@orange.fr
<b>Espace Napoléone</b>	Jean-Etienne PICAUT	02 97 66 80 26	espacenapoleone@gmail.com
<b>Krollerion Lan Vaoz</b>	Carole CHARPENTIER		krollerionlanvaoz@orange.fr
<b>L'Atelier des Tout P'tits</b>	Véronique GRAVIER	02 97 66 87 76 06 20 34 03 13	veronique5656@gmail.com
<b>La Locomotive Colpéenne</b>	Serge LE FAHLER	02 97 66 83 87 06 78 98 81 75	la.ferme.fruitiere@wanadoo.fr
	Amélie LORIC <i>secrétaire</i>	06 58 37 37 59	loric.amelie@gmail.com
<b>Le Festival Dentellier</b>	Brigitte MONCHÂTRE	06 84 35 94 17	festivaldentellierdebretagne56@gmail.com
<b>O.G.E.C.</b>	Baptiste RUGET	06 37 75 64 41	ogecndk@gmail.com
<b>Société de Chasse "La Saint-Hubert"</b>	Stéphane LEMAY	02 97 66 32 98	
<b>U.N.A.C.I.T.A.</b>	Marc LOUIS	09 87 52 19 68 07 82 28 52 19	marc.louis56@gmail.com
<b>Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie Union Départementale du Morbihan (UNPRG 56)</b>	Jean-François STEPHAN	02 97 26 63 00 06 09 03 88 46	unprg.ud.56@gmail.com
<b>Dañs Heol</b>	Nathalie DUMONT	06 51 92 93 64	dansheol56@hotmail.com
<b>The John's</b>	Éric CHAPELAIS	06 74 44 92 76	thejohnspartner@orange.fr
<b>Culture et Sens</b>	Alexia BONIN	06 89 08 69 16	cultureetsens@gmail.com



**Le contexte sanitaire lié à la pandémie provoquée par la COVID 19 reste incertain au moment de l'impression de ce bulletin.**

En conséquence nous ne sommes pas en mesure de diffuser les manifestations associatives et festivités municipales pour cette année 2021.

Vous pourrez suivre cette actualité au fil des mois sur nos supports de communication :

- le flash-info mensuel,
- le site internet,
- le panneau électronique,
- les réseaux sociaux

N'hésitez pas également à consulter la presse locale, partenaire habituel de toutes les animations.

En espérant retrouver très vite le plaisir de partager ensemble ces moments de convivialité, si importants pour notre identité collective.



Consultez notre site internet

*www.colpo.fr*



Pour recevoir **la newsletter mensuelle (flash info)**  
Inscrivez-vous sur notre **page d'accueil**  
en cliquant sur **"JE M'INSCRIS"**

*Le Maire, le Conseil municipal,  
les membres du CCAS et le personnel communal  
souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2021*

**Soutenons notre commerce local**